



Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

- + *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijk en niet-commerciële doeleinden.
- + *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.
- + *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.
- + *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via <http://books.google.com>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

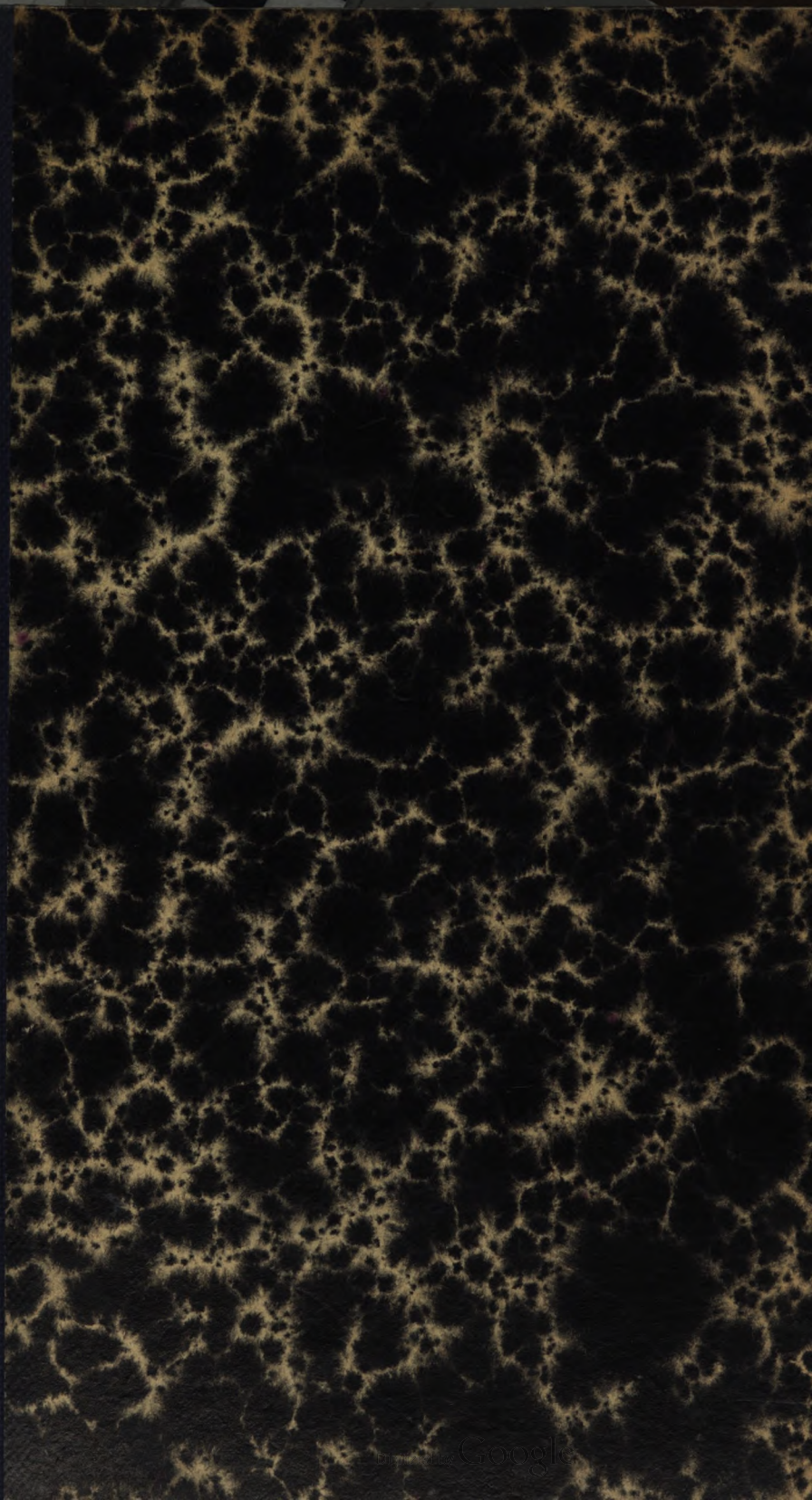
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

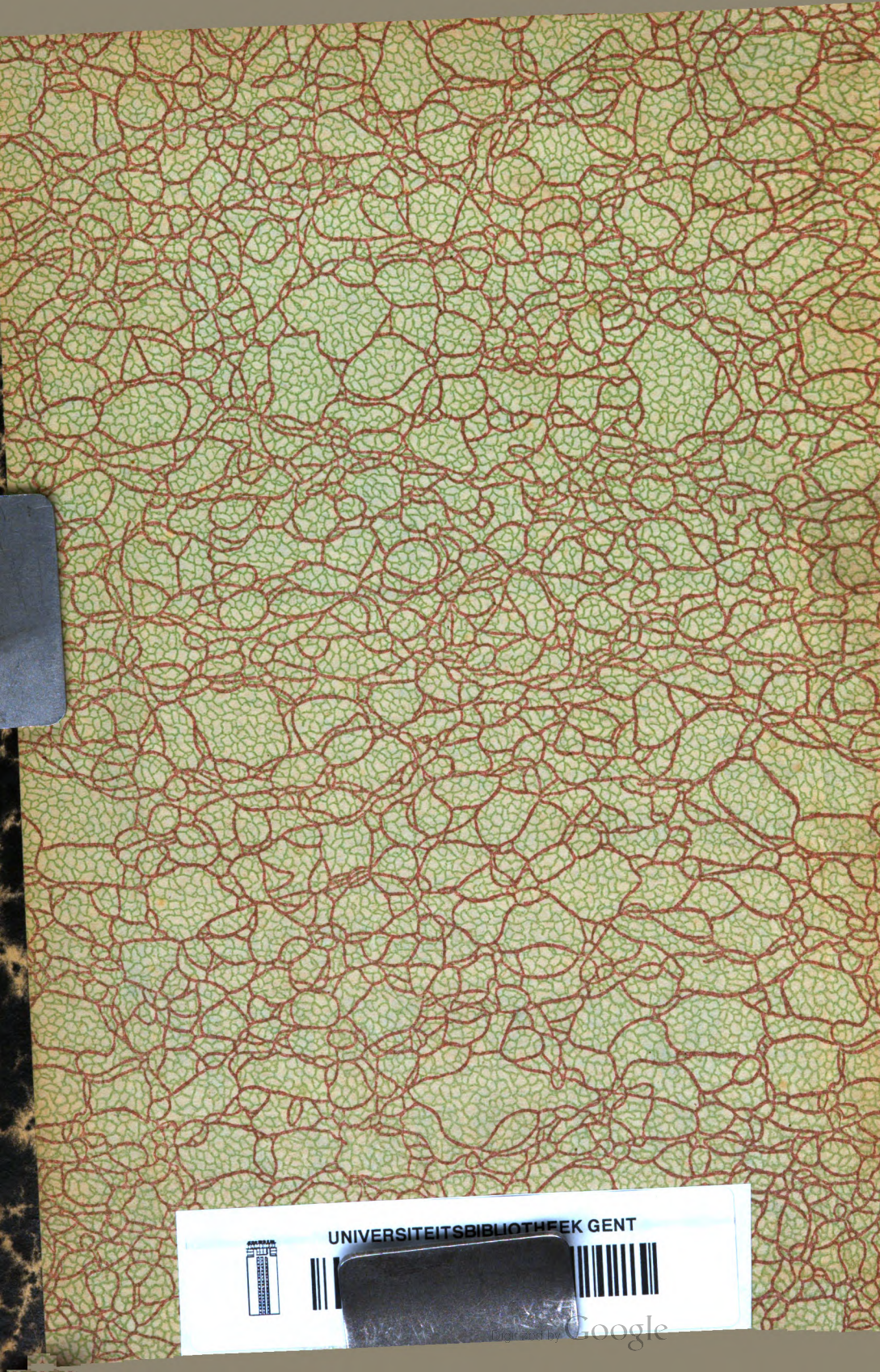
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

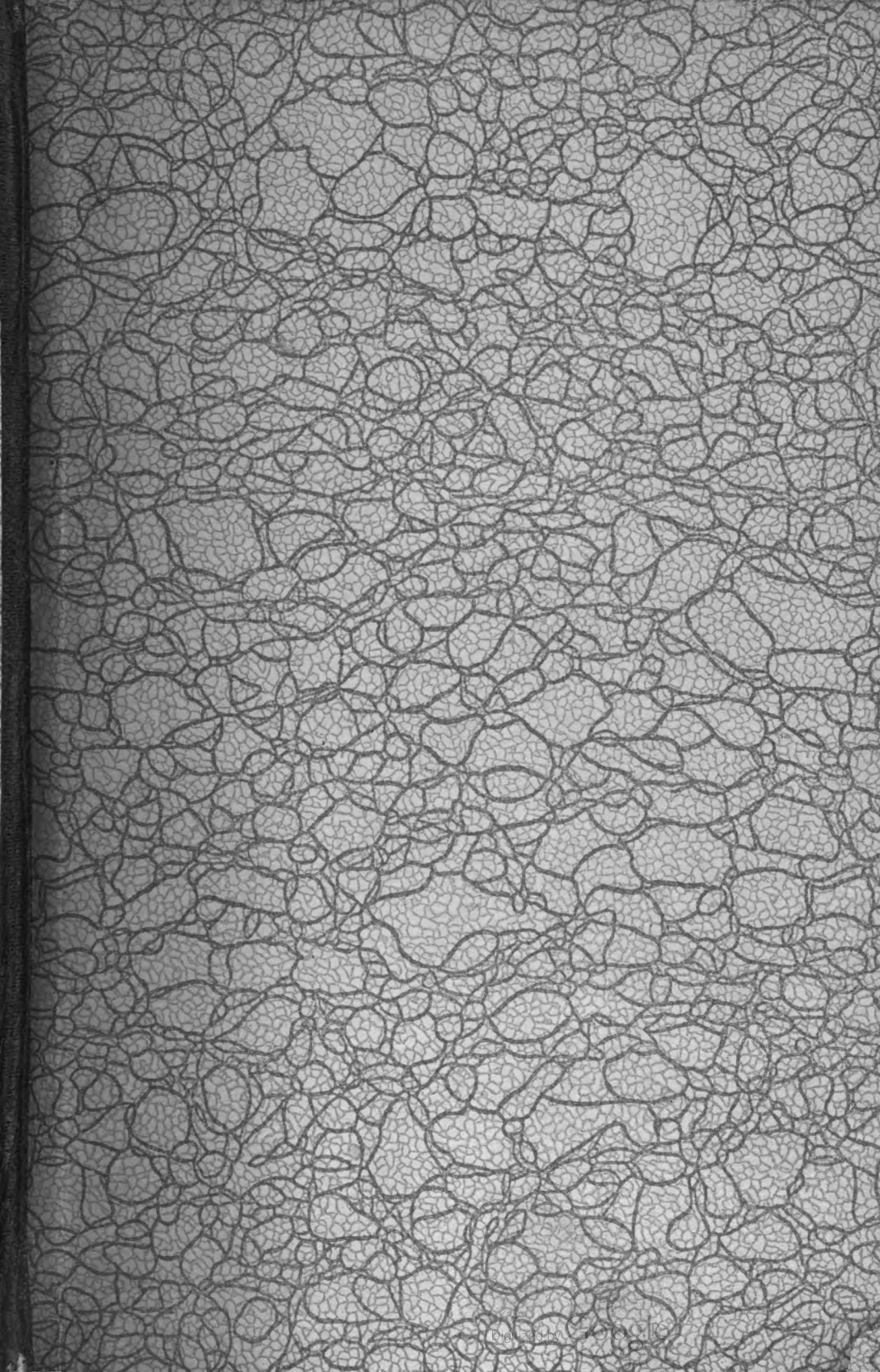




UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT



Digitized by Google



LA
CAMPAGNE DE DIX JOURS
 DE 1831.

RÉPONSE

M. ALEXANDRE GENDEBIEN,

PAR

FÉLIX VANDER TAELEN,

ANCIEN INSPECTEUR D'ARRONDISSEMENT, RECEVEUR DES ACCISES,

A ANVERS,

MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES,

DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS, DE LILLE.

Si tu rencontres ceux qui se disputent, tu peux
 te mettre d'un parti, mais au moins dis la vérité.

MAXIME DE LYCURGIE.

ANVERS,

TYPOGRAPHIE J.-E. BUSCHMANN,

Rempart de la Porte du Rhin.

1872.

5147

15187

LA

CAMPAGNE DE DIX JOURS DE 1831.

LA
CAMPAGNE DE DIX JOURS
DE 1831.

RÉPONSE

à

M. ALEXANDRE GENDEBIEN,

PAR

FÉLIX VANDER TAELEN,

ANCIEN INSPECTEUR D'ARRONDISSEMENT, RECEVEUR DES ACCISES,

A ANVERS,

MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES,

DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS, DE LILLE.

Si tu rencontres ceux qui se disputent, tu peux
te mettre d'un parti, mais au moins dis la vérité.

MAXIME DE LYCURGUE.



ANVERS,

TYPOGRAPHIE J.-E. BUSCHMANN,

Rempart de la Porte du Rhin.

—
1872.

AVANT-PROPOS.

L'ouvrage de littérature nationale et historique dû à la plume de M. Alexandre Gendebien, ancien membre du Gouvernement provisoire et du Congrès national, s'occupe d'événements qui ne peuvent rappeler que des douloureux souvenirs; son titre le fera comprendre, il est intitulé : « *Catastrophe du mois d'août 1831.* » La lecture de ce livre m'a laissé une impression des plus pénibles, car la violence de langage y dépasse toutes les bornes et les accusations y pleuvent à charge des souverains étrangers, de Léopold I^{er} dont le grand caractère est complètement méconnu, de la diplomatie monarchique de l'Europe de 1831.

M. Gendebien a cru que sa démonstration devait provoquer bien des colères; qu'elle lui aurait valu

des injures, des calomnies d'autant plus nombreuses qu'elles pourraient se produire impunément, à cause de son grand âge, de ses infirmités et de sa mort prochaine; il s'est trompé : l'histoire fantasque des événements du mois d'août 1831 et de certains épisodes des combats de Boutersem et de Louvain ne pouvait soulever les animosités qu'il prévoyait; comme lui, j'ai assisté à ces combats, il me désigne même à la page 169; c'est la raison pour laquelle je me décide à entreprendre la réfutation de sa démonstration; j'espère rétablir la vérité des faits travestis, involontairement, j'en suis assuré, car M. Gendebien avait un caractère fougueux, exalté, ses écrits s'en ressentent et il argumente de ces faits travestis pour accuser capricieusement notre premier roi; il arrive aussi que les souvenirs du vieillard sont fautifs : vous êtes dans ce cas, me dira-t-on; c'est possible ou vrai peut-être, mais je ne le crois pas : que le lecteur en soit juge.

L'AUTEUR.

LA CAMPAGNE DE 1831.

L'ARMÉE DE LA MEUSE.

Après la révolution de 1830, la Belgique séparée de la Hollande se trouva dépourvue de toute administration ; son organisation gouvernementale eut d'autant plus de peine à sortir du chaos que jusques là les hautes fonctions et les emplois de bureau des ministères avaient été généralement occupés par des Hollandais ; c'était un des nombreux griefs articulés par l'opposition belge contre le gouvernement du roi Guillaume premier ; c'est ainsi que parmi les administrateurs et directeurs-généraux on comptait un seul Belge et treize Hollandais ; parmi les premiers-commis des ministères, onze Belges et

cent et six Hollandais ; au ministère des finances, un Belge et cinquante-huit Hollandais ; ces indications exactes se trouvent dans l'almanach royal officiel du gouvernement. Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer, cependant, que deux des ministres en exercice étaient Belges, MM. Van Gobbelschroy et de la Coste ; nous ferons aussi observer que les emplois de gouverneur de nos provinces étaient, pour la plupart, occupés par des Belges, MM. de Koninck, d'Omalius d'Alloy, Holvoet, Van der Fosse : M. de la Coste était gouverneur à Anvers avant d'obtenir un portefeuille ministériel ; il fut remplacé par un Belge ; nous avions à Liège un gouverneur d'origine hollandaise, il se nommait Sandberg. Presque tous nos commissaires royaux d'arrondissement étaient nés en deçà du Moerdyck, mais accusés d'orangisme, ces fonctionnaires, gouverneurs, commissaires royaux et tant d'autres durent se retirer frappés de destitution par le gouvernement provisoire qui s'était emparé du pouvoir le 26 septembre 1830, de son propre mouvement. La Belgique entière avait reconnu immédiatement le nouveau gouvernement.

Le royaume des Pays-Bas avait deux capitales, Bruxelles et La Haye ; ces villes servaient alternativement de siège de gouvernement ; la cour royale

se trouvait à La Haye et y avait été suivie par tous les ministres lors des grands événements de 1830 ; nous n'avions pas à Bruxelles un seul bureau organisé, pas le plus mince employé pratique ; le gouvernement provisoire, composé de MM. Emmanuel d'Hoogvorst, Charles Rogier, Félix de Mérode, Alexandre Gendebien, Sylvain van de Weyer, Jolly, van der Linden, trésorier, Coppin et Nicolai, secrétaires, eut donc à pourvoir à l'organisation de toutes les hautes administrations et à l'organisation dans les provinces ; il dut créer enfin l'immense machine gouvernementale d'un pays ; il ne faillit pas à la tâche, mais obsédé par des centaines de postulants en chasse d'emploi, ses choix ne furent pas tous exempts de critique ; il eut été impossible qu'il en fut autrement, car il fallait organiser promptement et près de qui se renseigner sur l'aptitude de cette multitude de nouveaux aspirants aux fonctions publiques ?

Aux journées de septembre les officiers belges avaient tous fait leur devoir dans l'armée hollandaise, plusieurs même scellèrent de leur sang la fidélité au drapeau. Lorsque les troupes commandées par le prince Frédéric furent obligées d'abandonner Bruxelles, elles se retirèrent sur Anvers, où se concentra la masse de l'infanterie tandis que la

cavalerie et l'artillerie furent dirigées vers le Brabant septentrional.

Les officiers, belges de naissance, se trouvaient dans la plus fausse des positions ; leur devoir les retenait dans les rangs ennemis, tandis que leurs cœurs battaient pour leur patrie ; quelques-uns refusèrent formellement de combattre encore contre leur pays tout en protestant de leurs sentiments de fidélité ; c'était se mettre en rébellion ouverte en cherchant les moyens d'en pallier la gravité et leur position dans les rangs de l'armée hollandaise était devenue bien critique lorsque des mesures prises par le prince d'Orange leur permirent de se considérer, en quelque sorte, comme déliés de leur serment ; voici à quelle occasion.

Le prince était disgracié à la cour du roi son père et se trouvait en suspicion aux yeux du peuple hollandais ; on lui tenait rancune de ce que, au commencement des troubles, il avait parlementé avec Bruxelles et y était entré sans s'être fait accompagner par la force armée pour en châtier les rebelles ; n'ayant pas assisté aux combats de septembre, il croyait avoir conservé assez d'ascendant sur les Belges et espérait pouvoir les ramener à l'obéissance par sa présence et des mesures de conciliation. Son erreur ne fut que de courte durée. Malgré sa

disgrâce, le roi Guillaume lui donna une mission de conciliation et lui confia le gouvernement temporaire, en son nom, de toutes les parties des provinces méridionales dans lesquelles l'autorité légale était encore reconnue, et il avait en outre pour mission le rétablissement de l'ordre dans les parties des provinces où il était troublé, ne pouvant employer que *les seuls moyens de conciliation* ! Aucun autre pouvoir ne lui était accordé par ses instructions ; mais il les outrepassa singulièrement.

Arrivé à Anvers le 5 octobre, ville qui lui avait été assignée pour résidence, le prince d'Orange fit connaître sa mission par une proclamation où il promettait le redressement des principaux griefs ; quatre jours après, le 9, nouvelles assurances de satisfaction données au libéralisme par la reconnaissance de la responsabilité ministérielle ; le 16 enfin, le prince lanca une nouvelle proclamation qui eut un retentissement immense en Europe et causa une rage d'exaltation patriotique en Hollande et dont le roi Guillaume sut tirer un bien grand parti. Belges, disait le prince, je vous reconnais comme nation indépendante et je me mets à la tête du mouvement qui vous mène vers un état de chose nouveau et stable, dont la nationalité fera la force ; il engageait en même temps les habitants de la

province d'Anvers à choisir librement et par le même mode que leurs compatriotes des autres provinces, *des députés pour le Congrès national*¹.

Le gouvernement provisoire avait statué souverainement par un décret du 4 octobre que les provinces belges formeraient à l'avenir un État indépendant et avait ordonné en même temps la convocation d'un congrès national constituant.

Sur ces entrefaites les autres villes du pays avaient aussi opéré leur mouvement et s'étaient soumises au gouvernement provisoire; toutes les forteresses même s'étaient rendues; (sauf Anvers, Maestricht et Venlo) à la suite de capitulations le soldat hollandais devait rentrer dans son pays, le soldat belge était naturellement retenu au service de la Belgique. — Tous ces événements ne s'étaient pas passés sans lutte, le sang avait coulé partout et tous ces actes révolutionnaires étaient connus du prince d'Orange à Anvers lorsqu'il annonça qu'il se mettait à la tête du mouvement!

La conduite du prince s'accrut encore plus ouvertement le 18 octobre; sa proclamation cette fois-ci s'adressait à l'armée seulement mais avait une

¹ Le prince s'était formé un ministère indépendant du roi son père; le duc d'Ursel qui en faisait partie contresignait ses actes.

portée politique telle qu'elle frisait la trahison envers le roi son père, car il prenait le commandement de l'armée belge alors que la Belgique était en guerre ouverte avec la Hollande; cette quatrième proclamation était ainsi conçue :

« S. A. R. donne à connaître aux troupes que
» la séparation entre les nationaux belges et hollandais par corps, aura lieu sous peu, et que le
» général Van Geen est attendu pour l'effectuer;
» les troupes belges resteront en Belgique, et sous
» LES ORDRES DU PRINCE.

» S. A. R. engage donc les officiers, sous-officiers et soldats à attendre avec calme le moment où cette mesure sera mise à exécution. »

A Anvers, le 18 octobre 1830.

(Signé) GUILLAUME, prince d'Orange.

Ces actes du prince furent diversement appréciés, et n'eurent aucune influence sur les événements en Belgique; mais ils furent hautement blâmés en Hollande et désavoués par le roi Guillaume d'une manière solennelle par un message royal aux États Généraux en date du 20 octobre. Le roi rapporta le même jour son arrêté du 4 qui avait confié au prince héréditaire une simple mission de conciliation, mission dont le prince avait abusé d'une façon

si étrange; l'arrêté était d'un laconisme sévère, il disait :

« Les pouvoirs conférés par notre arrêté du 4 de
» ce mois à notre fils bien-aimé le prince d'Orange,
» sont révoqués. Notre gouvernement, conformé-
» ment à la loi fondamentale, se bornera *dès à*
» *présent* aux provinces du nord, au Grand-Duché
» de Luxembourg et aussi aux provinces du midi
» où notre autorité est reconnue, jusqu'à décision
» de nos alliés.

» Les forteresses d'Anvers, de Maestricht et de
» Venlo seront nonobstant gardées par nos troupes
» et pour autant que cela n'aurait pas lieu, le
» seront aussifôt qu'il sera jugé nécessaire, par nos
» commandants. »

Le roi reconnaissait donc au 20 octobre, d'une manière implicite, la séparation de la Belgique, puisqu'il abandonnait toute action gouvernementale sur nos provinces, en blâmant cependant le prince qui avait devancé ses intentions; il se faisait en même temps illusion sur le Grand-Duché de Luxembourg, qui avait spontanément reconnu le gouvernement provisoire, sauf le chef-lieu du Duché occupé par les troupes de la confédération du Rhin; il perdit aussi peu après la ville d'Anvers, ses

troupes n'ayant pu y conserver que la citadelle et la forteresse de Venlo se rendit à nos troupes.

La mesure si sévère prise par le roi aurait dû ouvrir les yeux au prince, mais il n'en fut pas tout-à-fait ainsi; le prince avait adopté un système et poursuivait un but dont il ne voulait se départir. Avant de s'embarquer pour obéir aux ordres du roi, il réunit les officiers belges au palais à Anvers; il les engagea à servir loyalement leur patrie, leur souhaita une carrière heureuse dans leur nouvelle position, confirmant de nouveau sa proclamation du 18 octobre qui les déliait de leur serment et leur dit au revoir en laissant entrevoir toutes ses espérances ¹.

Le prince, si malheureux dans sa disgrâce, quitta le sol belge pour y rentrer dix mois après en ennemi.

Licenciés du service hollandais, les officiers belges, appartenant presque tous aux grades inférieurs, se rendirent à Bruxelles pour offrir leurs services au gouvernement provisoire; ils furent bien accueillis; toutefois, avant d'être reçus dans l'armée, ils durent faire acte d'adhésion à la révolution en se joignant en corps à la colonne expéditionnaire qui fut dirigée sur Venlo pour s'emparer de cette forteresse, qui

¹ Le prince avait mal interprété ses instructions; personne ne pourrait même supposer qu'il aurait eu une pensée de désobéissance aux ordres du roi son père.

se rendit sans que l'on eût à employer les moyens rigoureux de la guerre.

On comprendra que les anciens officiers inspiraient parfois certaines méfiances aux officiers de la révolution ; ceux-ci, de plus, prétendaient qu'ayant expulsé l'armée hollandaise du pays, une nouvelle armée était à créer par eux et pour eux seuls ; ils prétendaient à tous les grades et considéraient comme ennemis ces intrus pour eux qu'ils venaient de combattre et de vaincre ; ne connaissant pas toutes les exigences du service, n'ayant pas l'habitude du commandement, ils se trouvaient exposés à leur tour aux sarcasmes des anciens officiers dont plusieurs avaient fait les guerres de l'empire ; et ces vieux militaires se sentaient humiliés de leur côté de devoir obéir à des chefs qui n'avaient pas toute l'expérience nécessaire à l'exercice de leur commandement, à des apprentis-commandants. Delà, des luttes souvent acharnées entre eux en paroles surtout, mais à des paroles amères suivait parfois la violence et les soldats puisaient dans les exemples donnés par leurs officiers des pernicieux germes d'indiscipline.

Tout était à créer après les journées de septembre ; il nous eût fallu des soldats et nous n'avions que des volontaires indisciplinés, agissant à leur guise ; on les

trouvait un jour dans les rangs et le lendemain ils rentraient chez eux ; nous n'avions donc ni soldats, ni cadres de sous-officiers , pas un uniforme en magasin , ni armes , ni matériel de guerre , ni munitions en suffisance et le nombre d'officiers d'administration et d'expérience était plus que restreint ; tous les bureaux militaires du ministère de la guerre se trouvaient en Hollande ; le personnel de ces bureaux n'eut pu nous rendre que bien peu de services d'ailleurs puisqu'il se composait presque exclusivement de Hollandais ; ceux-ci y étaient au nombre de 99 et on n'y comptait que 3 Belges ; mais leurs archives nous ^{ont} ~~ont~~ été d'une bien grande utilité.

Il fallait de l'argent et beaucoup d'argent pour créer une armée et le trésor était vide. Lorsque des crédits militaires étaient sollicités, on criait au gaspillage ; déjà le gouvernement provisoire avait supprimé l'impôt sur l'abatage ; il avait également supprimé la loterie royale , le serment en garantie de la sincérité des déclarations de succession et de mutation par décès ; des modifications importantes avaient été apportées aux lois fiscales sur la fabrication de la bière et des eaux-de-vie ; ces mesures avaient eu nécessairement pour résultat une diminution bien grande dans les recettes ; malheureusement la victoire remportée par les blouses

avait aveuglé bien des gens qui demandaient encore à grands cris la diminution des impôts ; partout, dans les lieux publics, on faisait des discours emphatiques pour prouver que la Belgique n'avait pas besoin de grandes forces organisées de longue main ; l'ennemi épouvanté n'oserait plus passer les frontières et si par impossible il en avait l'audace, le peuple se soulèverait et dans sa colère refoulerait l'étranger que nos simples blouses feraient fuir ! Et il se débitait bien d'autres absurdités encore.

La presse qui a une si grande influence en temps de révolution surtout prenait texte de toute dépense militaire pour attaquer les hommes qui bravaient l'impopularité en demandant les crédits nécessaires et remplissaient leurs devoirs de bons citoyens en poussant à une forte et bonne organisation de l'armée.

Folliculaires payés peut-être par l'étranger, les rédacteurs de certains journaux contribuèrent pour beaucoup à faciliter les succès de la Hollande au mois d'août 1831 ; flattant les aspirations de la population en réclamant l'exécution de promesses anciennes de diminuer les contributions, préconisant un gouvernement à bon marché, ils entravaient les mesures les plus légitimées par les circonstances, que le plus simple bon sens commandait.

On doit cependant rendre justice au gouvernement provisoire, dont faisait partie M. Alexandre Gendebien, il fit tout ce qu'il était humainement possible de faire dans l'intérêt de la défense nationale; composé d'hommes tous honorables, dont les uns appartenaient aux premières familles aristocratiques du pays, les autres propriétaires, publicistes, écrivains distingués, qui savaient administrer, commander par éducation et par habitude, ce gouvernement fut à la hauteur des événements et des moments difficiles qu'il eût à traverser. Il n'en fut malheureusement pas de même du gouvernement du régent qui lui succéda; il eut cinq mois de durée et fut désastreux pour le pays.

Le Congrès national avait adopté la monarchie constitutionnelle et héréditaire pour forme du gouvernement de la Belgique et avait appelé au trône le duc de Nemours, fils de Louis-Philippe I^{er}, roi des Français; mais ce prince dût refuser la couronne qui lui était offerte en présence de l'opposition des grandes puissances de l'Europe; la diplomatie prétendait que l'occupation du trône de Belgique par un membre de la famille d'Orléans, n'était qu'une annexion dissimulée qui détruisait l'équilibre européen et ne voulait pas permettre un tel accroissement de la France; ce fut à la suite de ce refus que

la haute assemblée nomma régent du royaume , le baron Surllet de Choquier , pour en exercer les pouvoirs pendant la vacance du trône.

Comme le dit M. Gendebien la régence ne fit rien pendant ses cinq mois de règne pour compléter l'œuvre du gouvernement provisoire. Le gouvernement provisoire voulait une armée forte et bien constituée pour nous défendre contre la Hollande : Le régent et ses ministres ne croyaient pas , disaient-ils , à une attaque possible de l'armée hollandaise : D'après eux , l'Europe ne l'aurait pas permis et la Belgique n'avait rien à craindre ; mais la Hollande se passa de la permission de l'Europe pour nous attaquer et celle-ci ne put empêcher notre défaite ni une humiliation imméritée.

Payons de nouveau un tribut de reconnaissance à cette France si généreuse , si puissante alors , mutilée et saignante aujourd'hui ; elle vint à notre secours et sut faire respecter l'indépendance qui nous avait été garantie.

Dans leur conversation officielle le régent et ses ministres cherchaient à endormir le pays dans une sécurité trompeuse : gardoits nos millions , disaient-ils , nous aurons à en employer beaucoup pour d'autres travaux que pour ceux de la guerre.

Cependant le Congrès national ne partageait pas

entièrement l'optimisme du gouvernement du régent ; la partie sensée de la nation comprit également plus tard sous le gouvernement royal ce que la situation exigeait et nous ferons connaître plus loin ce que la monarchie, tant décriée par M. Gendebien, parvint à faire.

Le Congrès voulant affirmer sa volonté bien arrêtée d'organiser une bonne armée, autorisa la lecture d'une proposition signée par 19 de ses membres qui eurent le courage de faire connaître la vérité ; il s'agissait d'autoriser le gouvernement à employer des officiers étrangers ; la décision à prendre méritait un examen sérieux ; la proposition avait une portée immense car elle faisait connaître à l'ennemi notre insuffisance en hommes de guerre ; il y eut des débats très orageux, mais enfin la proposition passa en force de loi adoptée par quatre-vingts voix contre quarante-deux, avec cette restriction, toutefois, que le nombre des officiers étrangers ne pourrait dépasser quarante. M. Gendebien se trouvait parmi les dix-neuf, et chose singulière, au moment décisif, sa voix fut acquise à l'opposition.

L'on avait constitué dans le pays une Association dite, nationale ou patriotique, qui prétendait avoir la main haute sur toutes les questions importantes à résoudre ; sitôt que le vote du Congrès fut connu,

ses clubs furent ouverts; des meetings publiques eurent lieu et après des discours furibonds où l'exhaltation patriotique se monta au suprême degré, cette association, appuyée de quelques protestations de nos chefs militaires, parvint à s'imposer au régent qui n'eut ni le courage, ni l'énergie nécessaires en semblables moments et n'osa pas faire usage des pouvoirs conférés par le décret du 11 avril 1831 sur l'admission des officiers étrangers.

On le comprendra, notre état militaire était déplorable et nous nous trouvions dans un véritable état d'anarchie gouvernementale lorsque Léopold, duc de Saxe-Cobourg, à qui la couronne avait été offerte et qui l'avait acceptée avec le consentement des cinq grandes puissances, fut inauguré à Bruxelles premier roi des Belges le 21 juillet, et la Hollande commença les hostilités douze jours après.

Au dire du général de Failly nous avions sous les armes au commencement du mois d'août 1831 :

Armée de l'Escaut.....	22,671	homm.	1,974	chev.	24	p. ^{ces}	de canon.
— de la Meuse.....	14,525	—	2,254	—	30	—	—
— des Flandres.....	6,237	—	132	—	6	—	—
— du Luxembourg.	4,711	—	123	—	6	—	—
	<u>48,144</u>	—	<u>4,483</u>	—	<u>66</u>	—	—

Le général de Failly, ministre de la guerre sous le régent, ajoutait à cet effectif, 1517 chevaux qui

se trouvaient dans les dépôts, les miliciens de 1831, mais non habillés ni par conséquent armés, la gendarmerie, les gardes forestiers en activité de service et ceux pensionnés¹ le dépôt des étrangers, et il arrivait ainsi au chiffre fabuleux d'une armée de 64,000 hommes; n'oublions pas de dire que pour tâcher de faire croire au pays qu'il avait une armée de 64,000 hommes, le général ministre de la guerre de Faily était obligé de comprendre dans ce chiffre élevé, les pompiers de la ville de Gand!!

Si nous avions eu 48,000 hommes sous les armes, bien organisés, nous aurions pu lutter avec succès, car la Garde civique de nos villes et de nos campagnes répondit avec enthousiasme à l'appel du roi pour repousser l'invasion; on n'eut pas le temps toutefois de l'organiser; des hommes en groupe marchèrent à l'aventure sans direction possible; le plus grand nombre fut plutôt gênant qu'utile; nous mentionnerons les rares exceptions; elle était mal armée; nous avons vu arriver à Louvain des corps nombreux qui n'avaient que des piques, un long baton avec une pointe en fer à un des bouts; c'était une arme ridicule à opposer au feu de l'infanterie et de l'artillerie.

¹ Un arrêté du régent du 14 juin 1831 les avait rappelés à l'activité.

Mais, que l'on ne s'y trompe pas, l'effectif réel de l'armée était loin d'atteindre le chiffre présenté par le ministre de la guerre B^{on} de Failly ; disons seulement que dans un de nos régiments on avait fait figurer sur les contrôles trois cents hommes comme momentanément absents, tandis qu'ils se trouvaient définitivement immatriculés dans un autre régiment ; que dans un autre, huit cents hommes étaient maintenus sur les contrôles, tandis que depuis le mois de juin un arrêté du régent les avaient renvoyés définitivement dans leurs foyers ; c'était la classe des miliciens appartenant à l'année 1826 ¹.

Un éminent écrivain ² assigne à notre armée le chiffre de 40,000 hommes en fin de juillet, dont 25,000 seulement purent être opposés à l'armée du prince d'Orange. Nous croyons ce nombre de 25,000 hommes exagéré, car Daine n'eut jamais dix mille hommes en ligne ; et en défalquant de l'armée de Tieken les trois régiments laissés à la défense d'Anvers, l'armée à Louvain ne pouvait s'élever

¹ Voir le rapport présenté aux Chambres le 23 novembre 1831 par le ministre de la guerre du roi.

² *La Belgique sous le règne de Léopold I^{er}*, par THONISSEN, professeur à l'Université catholique de Louvain, membre de l'Académie royale de Belgique, de l'Institut de France, membre de la Chambre des représentants.

tout au plus qu'à 13,500 hommes ; voici des données officielles qui justifient nos allégations ; nous comprenons parmi ces 13,500 hommes la Garde civique qui a pu combattre.

SITUATION DE L'ARMÉE BELGE EN AOÛT 1831.

1 ^e L'état de situation de l'armée de l'Escaut porte pour effectif au	Infanterie et artillerie.	Cavalerie.
5 août 1831.....	10,107 h.	1,860 h.
2 ^e Celui de l'armée de la Meuse au 7 juillet.....	12,326	516
3 ^e Division du Luxembourg.....	6,674	
4 ^e Division des Flandres.....	3,729	
5 ^e Garnisons et dépôts.....	5,488	
Total de l'infanterie et de l'artillerie.....	38,324 h.	
Total de la cavalerie.....	2,376	
Effectif de l'armée.....	40,700 h.	

En déduisant de cet effectif les non-valeurs, les malades, les retardataires, les manquants, il est évident que nous n'avons pu avoir 25,000 hommes à opposer à l'armée de marche du prince d'Orange.

Qu'avait fait la Hollande pendant que nous nous débattions dans le chaos de l'anarchie, position aggravée encore par le parti orangiste qui avait conservé des racines profondes dans le pays ?

Profondément irritée de ses revers de septembre, la Hollande eut un noble élan patriotique ; répondant

à l'appel de son roi, elle jura de se venger et s'imposa les sacrifices les plus durs pour prendre sa revanche. Dans un accord parfait avec le gouvernement, la législature accorda tous les subsides demandés; les dons patriotiques affluèrent et devinrent considérables, le trône en avait donné l'exemple en faisant le sacrifice d'une partie de son trésor particulier; comme exemple de grandeur dans le dévouement à son roi et à sa patrie, M. van Dam van Ysselt ne le céda à personne; il leva à lui seul et à ses frais un bataillon complet de tirailleurs. Le vieux sang des Bataves avait conservé son énergie des siècles passés et la nation prit les armes pour venger son honneur outragé.

En Hollande on sentit la nécessité d'obéir à un pouvoir unique et le peuple se groupa autour du trône. En Belgique, au contraire, chacun voulait être maître et une société soidisant patriotique ou nationale paralysait le pouvoir.

La milice, la schuttery hollandaise mobilisée, les bataillons de volontaires, les jeunes gens des écoles et des universités, exercés dans les camps de manœuvres, acquirent bientôt la vertu militaire la plus précieuse de toutes, l'obéissance, et l'obéissance engendre la discipline; il ne suffit pas d'avoir du courage et de s'exposer à la mort, le soldat ne peut donner sa vie que sur l'ordre de son chef.

Ayant conservé des administrateurs¹⁰¹¹⁵ civiles et militaires parfaitement organisées et un cadre de sous-officiers et officiers plus que suffisant, la Hollande eut au bout de dix mois après les journées de septembre, une armée de plus de 90,000 hommes, bien organisée, pourvue d'une nombreuse artillerie et ayant toutes les administrateurs¹⁰¹¹⁵ militaires nécessaires à une armée en campagne.

L'armée hollandaise qui envahit nos provinces sous les ordres du prince d'Orange se composait de cinq divisions ; nous en puisons la force dans l'ouvrage publié par le colonel belge, Huybrecht.

	Infanterie.	Schutterij.	TOTAUX.
1 ^{re} division, lieut.-gén. van Geen.....	h. 4,000	7,000	h. 11,000
2 ^e » Duc de Saxe-Weimar.....	» 9,600	5,400	» 15,000
3 ^e » lieut.-gén. Meyer.....	» 8,000	3,000	» 11,000
4 ^e » lieut.-gén. Cort-Heyligers..	» 600	9,000	» 9,600
5 ^e Une div. de cav., lieut.-gén. Trip.....		»	4,400
Un bataillon de génie.....		»	800
La gendarmerie		»	150
Total.....		h. 51,950	

Il faut encore y ajouter l'artillerie, les bataillons de volontaires et les compagnies d'étudiants des écoles supérieures et des universités ; il ne faut pas perdre de vue, non plus, que la garnison de Maestricht était très forte, qu'elle fit plusieurs sorties pendant la courte campagne dite, des dix jours,

ce qui fut cause qu'un corps assez considérable de Belges dut se borner à occuper la ville de Tongres pour s'opposer à ces sorties.

Nous croyons être dans le vrai en portant l'armée du prince d'Orange à 60,000 hommes manœuvrant en rase campagne ¹.

Le prince était certain de maintenir tous ses hommes autour du drapeau ; entrés en pays ennemi ils ne pouvaient s'y conduire comme nos volontaires de la Garde civique, présents un jour et rentrés le lendemain dans leur foyer.

Les garnisons de Maestricht et d'autres places frontières, Breda, Berg-op-Zoom, Utrecht, se composaient de dix mille hommes à-peu-près, 9,600 ^{étaient} ~~se trouvait~~ opposés à nos troupes dans les Flandres et huit mille hommes se trouvaient dans la citadelle d'Anvers, les forts de l'Escaut et sur la flotte.

L'armée hollandaise était considérable pour un petit pays de deux millions d'âmes ; mais l'infanterie s'était recrutée de Suisses surtout et d'Allemands et beaucoup de Hanovriens avaient pris du service dans la cavalerie, vieux soldats disciplinés pour la plus part. Ces étrangers avaient reçu une forte prime d'engagement.

¹ Chiffre admis par Gendebien.

Nous devons aussi faire remarquer que la Schutterij, qui avait reçu beaucoup de vieux soldats afin de lui donner plus de solidité, a une organisation toute autre que celle de notre Garde civique ; en Belgique tous les citoyens font partie de la Garde civique ; elle nomme elle-même au scrutin ses officiers jusques au grade de major et le remplacement n'y est admis que dans le premier ban mobilisé. En Hollande, on ne prend pour le service de la Schutterij qu'un certain nombre de citoyens ; le remplacement est autorisé et le roi nomme tous les officiers ; c'est une organisation qui se rapproche de la Landweher prussienne, sauf que le service n'étant pas obligatoire en Hollande, tous les hommes de la Schutterij ne sont pas d'anciens soldats. Le service est personnel et obligatoire en Prusse.

Au 1^r août 1831 la Belgique avait deux grands rassemblements militaires qui portaient le titre pompeux d'armées. Le lieutenant général Daine commandait en chef l'armée dite de la Meuse, il avait son quartier général à Hasselt. Le lieutenant général Ticken de Terhove commandait en chef l'armée de l'Escaut ; il occupait Anvers, les rives du fleuve et les environs ; son quartier général se trouvait établi à Schilde. Aucune force nationale n'occupait l'espace assez large qui existait entre les deux armées.

Daine comprenait parfaitement bien la fausse

position qu'il occupait ; toute sa correspondance officielle le prouve ; il jugeait nécessaire de faire occuper la ville de Diest par d'autres troupes que les siennes afin de défendre l'espace entre les deux armées ; ne se sentant pas en sûreté il adressa réclamations sur réclamations pour obtenir des renforts ; il sollicita aussi l'autorisation de faire camper ses troupes disséminées dans les villages du Limbourg ; il demandait des officiers et réclamait à juste titre l'organisation réelle de ses différents corps de troupe, car Daine était seul pour remplir les fonctions de général en chef, de général de division, de général de brigade, d'officier de génie, sans service aucun d'administration et n'ayant comme chef de corps que deux colonels ; sa justification au roi publiée par le colonel Huybrecht donne tous ces détails.

Au 1^{er} août 1831 Daine n'avait pour son armée ni entreprise de vivres, ni moyens de transport ; l'administration de subsistance lui faisant complètement défaut, ses soldats souffrirent de la faim dans le pays le plus fertile du monde ; les mêmes insuffisances se faisaient remarquer à l'armée de l'Escaut, sauf dans l'état-major.

Disons aussi que des 14,525 hommes composant l'armée de la Meuse, dix-huit cents hommes du

2^e régiment d'infanterie tenaient garnison à Venlo ; douze cents du 3^e régiment des chasseurs à pied étaient à Ruremonde et quinze cents hommes du 1^r régiment de la même arme gardaient Tongres. Ces quinze cents hommes étaient placés à peu de distance de Maestricht pour en observer la garnison s'élevant à six mille hommes. — Quelle heureuse prévoyance de notre ministre B^{on} de Failly sous le régent !

Après la défalcation de ces détachements, des malades, des absents, il ne lui restait pas à loin près dix mille hommes à mettre en ligne, lorsque vers la fin de juillet Daine reçut enfin l'autorisation sollicitée depuis longtemps de faire camper ses troupes.

Il était tout naturel de fixer l'emplacement du camp aussi rapproché que possible de la ville de Diest afin de pouvoir tendre facilement une main à Tieken, plusieurs généraux ayant rendu compte par leurs rapports au gouvernement du danger que présentait un espace vide aussi large entre les deux armées dont les quartiers généraux se trouvaient respectivement à Hasselt et à Schilde ; mais il en fut tout autrement ; l'ordre du ministre de la guerre qui parvint à Daine le 20 juillet lui enjoignait d'asseoir son camp dans les bruyères de Mechelen plus rapproché de Ruremonde, à partir du 1^r du mois

d'août ¹ ; il ne lui était laissé que quelques jours pour tout organiser. — En obéissant à l'ordre ministériel Daine aurait encore élargi l'espace entre les deux armées ; quoique sans objets de campement, sans administration de subsistances, dénué du plus stricte nécessaire, il se décida néanmoins à former son camp comme il le pourrait, mais en donnant connaissance au département de la guerre qu'il l'établirait à Zonhoven à 1 et $\frac{1}{4}$ lieue de Hasselt ; ses troupes étaient en marche de rassemblement lorsque les hostilités commencèrent ; telles sont les allégations du général Daine, faisant connaître les conditions dans lesquelles se trouvait l'armée de la Meuse sous le gouvernement du régent.

Le roi Léopold I^{er} se trouvait en tournée de joyeuse entrée dans nos provinces lorsqu'il reçut avis de la dénonciation pour le 4 août à 9 $\frac{1}{2}$ du soir de la suspension d'armes qui existait entre les troupes belges occupant la ville d'Anvers sous les ordres du général de Tabor et la garnison hollandaise de la citadelle ; il ne tarda pas à apprendre également que le 2 déjà, contrairement au droit des gens, le

¹ On remarquera que c'est deux jours avant l'inauguration du roi que de Failly ordonne d'élargir encore l'espace qui existe entre nos armées de l'Escaut et de la Meuse.

prince d'Orange avait franchi nos frontières sans déclaration de guerre et que l'ennemi avait commencé les hostilités autour de Maestricht, dans les Flandres, sur l'Escaut près d'Anvers, y perçant nos digues, sur toute la ligne enfin, deux jours avant le terme fatal fixé par le général B^{on} Chassé, commandant de la citadelle d'Anvers.

Nous devons cependant reconnaître à la décharge des accusations portées contre la Hollande, qu'elle a prétendu à juste titre avoir dénoncé le seul acte qui la liait vis-à-vis de nous ; il n'y avait effectivement d'armistice direct entre les deux pays que celui convenu entre les troupes de Chassé occupant la citadelle d'Anvers et celles des Belges occupant la ville ; il n'y avait pas même une suspension momentanée d'hostilité de conclue ; la Hollande se trouvait toutefois engagée envers la conférence de Londres composée des plénipotentiaires des cinq grandes puissances qui nous avaient imposé la neutralité et garanti l'indépendance ; mais elle lui avait notifié dès le 12 juillet l'intention qu'elle avait de reprendre toute sa liberté d'action. On pourrait, il est vrai, contester les termes de la note diplomatique hollandaise du 12 dont les expressions auraient pu être plus claires, plus positives, dans la manifestation des intentions ; mais la Hollande s'est dit qu'entre

ennemis on se trompe mutuellement avec la plus vive satisfaction ; elle espérait nous tromper et y parvint tout en protestant de sa bonne foi. La conférence elle-même fut la dupe de l'astuce de la Hollande, car l'Europe redoutait une reprise d'hostilités entre la Belgique et la Hollande qui pouvait amener une conflagration générale qu'elle craignait tant de voir s'allumer, et elle avait devant elle tout le temps nécessaire pour entraver les intentions de la Hollande si elle avait pu les soupçonner.

Le roi avait passé en revue quelques corps de nos troupes et n'avait pu se faire illusion ; cruellement désappointé, reconnaissant notre insuffisance d'armement, il n'eut aucun moment d'hésitation à l'annonce de la reprise des hostilités et prescrivit à son ministre des affaires étrangères, M. Lebeau, de réclamer l'intervention de la France afin qu'elle fit respecter la neutralité qui nous avait été garantie par l'Europe ; la même demande datée de Liège, où se trouvait le roi, fut adressée à l'Angleterre ; elle fut remise le 4 août au gouvernement de Louis-Philippe à Paris et le même jour le *Moniteur Universel* annonça à l'Europe que l'armée française entrait en Belgique.

On conçoit la douleur du roi dans ces pénibles circonstances :

« Encore, disait-il, si j'avais pu consacrer quelques
» mois à l'organisation de l'armée, je ne craindrais
» pas la lutte ; mais être pris au dépourvu, cela
» est malheureux ¹. »

Ne perdant pas tout espoir cependant, le roi prit les mesures jugées nécessaires. Par une proclamation du 4 août datée de Bruxelles il appela la Garde civique aux armes ; il ne pouvait plus être question de chercher à augmenter les forces numériques de l'armée ; un grand élan national se produisit dans le pays ; toutes nos routes se couvrirent de volontaires en marche, les uns armés de fusils, de carabines, d'une arme quelconque, mais un grand nombre n'ayant que la bonne volonté, un baton même, une pique à la main. Ces bandes désordonnées, ne pouvaient être un appoint réel en rase campagne ; elles devaient causer de graves embarras, de grands mécomptes et amener une triste confusion.

Croyant la ville d'Anvers en danger et voulant y rassurer la population par sa présence, le roi s'y rendit dans la matinée du 4 et fit expédier à Daine l'ordre de se rapprocher immédiatement du corps de Tieken ; cet ordre dont voici la teneur parvint à

¹ Voir TH. JUSTE.

l'armée de la Meuse le 5, à onze heures du matin.

« ANVERS, 4 août 1832.

» Général, par suite des ordres de Sa Majesté,
» vous prendrez de suite les dispositions néces-
» saires pour vous rapprocher du corps d'armée du
» général de Tieken, dont le quartier général est à
» Schilde. — Vous laisserez une garnison suffisante
» à Hasselt et vous opérerez votre mouvement en
» vous dirigeant vers la Nèthe, dont l'aile gauche
» de l'armée de l'Escaut se rapproche.

» Vous adresserez à Anvers vos dépêches et vos
» rapports. Une division ennemie occupe Turnhout,
» une autre la route de Breda sur Anvers.

» Signé : Le général B^{on} DE FAILLY. »

Aucun acte posé par Daine, aucune pièce officielle, ne prouve qu'il se soit disposé à obéir à cet ordre ; nous remarquons même la manifestation d'une volonté contraire dans sa justification au roi.

A cette date le roi fut obligé de renvoyer son ministre de la guerre B^{on} de Failly ; les clameurs du pays contre l'ineptie de son administration étaient trop unanimes pour qu'il put être conservé ; ce vieux dicton.....

« La voix du peuple est la voix de Dieu. »

n'aurait pu être appliqué d'une manière plus rationnelle qu'en l'occurrence.

Daine était informé du remplacement de de Failly par le général d'Haene-de-Steenhuyse, lorsqu'il reçut un contre-ordre du premier à deux heures après-midi, également dans la journée du 5 et signé par le ministre dépossédé; nous le transcrivons également :

ANVERS, le 4 août 1831.

« Général, de nouvelles informations sur les
» mouvements de l'ennemi ont déterminé S. M. à
» changer les ordres qu'elle m'avait chargé de vous
» communiquer, ainsi que je l'ai fait par ma lettre
» de ce jour.

» Il paraît que deux divisions sous les ordres,
» l'une du général Cort-Heyligers, l'autre du général
» Meyer, doivent chercher à s'emparer de Venlo,
» tandis que les deux autres divisions tiennent en
» échec l'armée de l'Escaut.

» Vous porterez votre quartier général à Hechtel
» et vous concentrerez l'armée de manière à pouvoir
» vous porter rapidement partout où besoin sera....
» Vous recevrez incessamment des effets de campe-
» ment pour l'armée sous vos ordres....

» *Le Ministre de la guerre,*

» Signé B^{on} DE FAILLY. »

Hechtel est assez éloigné de tout autre village et se trouve au milieu des bruyères sur la route directe de Hasselt à Eindhoven, à 5 $\frac{1}{2}$ lieues de Hasselt, à 8 de Eindhoven. — Les villes de Ruremonde et de Venlo se trouvent sur la rive droite de la Meuse ; la première de ces villes est à 8 lieues de Hechtel, et Venlo en est de 4 à 5 lieues plus éloignée.

Daine a-t-il pu être troublé par un ordre contre-mandé le même jour ? Aucunement, si nous devons ajouter foi à sa propre justification au roi. — Daine se sera sans doute empressé de concentrer son armée ? Non, encore une fois. — Le colonel Dollin du Fresnel devait nécessairement continuer à occuper la forteresse de Venlo ; mais la garnison de Ruremonde n'occupait qu'une ville ouverte ; elle y était donc d'une inutilité complète ; Daine avait ordre de la rappeler près de lui ; il n'en fit rien et ne lui donna aucune instruction avouée ; il en fut de même pour le colonel Wusten qui occupait Tongres avec 1,500 hommes d'abord, puis avait reçu des renforts considérables pour la position, ce qui porta son effectif à cinq mille hommes, avec deux batteries complètes d'artillerie.

Mieux renseigné le 5, le roi prescrivit de nouveau la réunion de l'armée de Daine à celle de Tieken et chargea l'ex-ministre de la guerre B^{on} de Failly

d'en porter l'ordre. Que fit l'ex-ministre de la guerre ? Nous lisons à la page 65 du livre de M. Gendebien qu'étant arrivé dans la matinée du 6 août au quartier général de Daine, il s'y présenta d'abord comme simple volontaire : qu'il y inspira le soupçon : que Daine fut justement indigné de la conduite équivoque du général de Failly : que celui-ci attendit jusqu'à six heures du soir pour remettre l'ordre si important du roi dont il était porteur.

Voilà ce que l'auteur, M. Gendebien, avance dans ses écrits.

Mais y eut-il réellement retard prémédité de la part du général de Failly dans la remise de l'ordre du roi ? Ou, y eut-il entente entre les deux généraux pour refuser d'obéir ? Nous n'osons nous arrêter à aucune de ces deux suppositions, car nous voyons que de Failly voulut obliger Daine à arrêter le combat qui se livrait à Houthalen le 6 août afin de commencer immédiatement le mouvement ordonné par le roi qui devait avoir pour but de tâcher de s'emparer le 6 même de la ville de Diest. Ces exigences de de Failly se sont-elles produites ? Nous l'ignorons : contentons-nous de mettre sous les yeux du lecteur les deux pièces curieuses qui suivent et qu'il juge :

1^o *Extrait du journal* des opérations du colonel Fonson, sous-chef d'état-major du général Daine.

Je rentrais au camp vers onze heures du matin. (Le 6 août) Je vis le général de Failly entouré du général Daine et d'un groupe d'officiers.

Le général de Failly leur disait : « Que le roi
» Guillaume venait d'envoyer une proclamation par
» laquelle il informait les Belges qu'il pardonnait à
» tous ceux qui avaient pris part à la révolution ;
» mais qu'il ne pardonnait pas à ceux qui pour le
» moment s'opposeraient à sa rentrée, etc. etc.....
» Le général Daine, m'accostant une demi-heure
» après, me dit que le général de Failly était un
» traître et qu'il allait le faire arrêter. »

2^o *Extrait d'une relation* des opérations de l'armée de la Meuse adressée par le lieutenant Fabrège au lieutenant-colonel Huybrecht ¹.

« Cette journée (le 6 août) fut remarquable sur-
» tout par l'arrivée du ministre de la guerre, déchu
» la veille ou le matin même. Il fit la communica-
» tion suivante en se présentant à l'armée de la
» Meuse : La résistance devient impossible, le prince
» d'Orange occupe St-Trond, Diest, menace Louvain
» et demain occupera Hasselt. Il promet le pardon
» et oubli à tous ceux qui se rendront immédiate-
» ment et reconnaît tous les grades à ceux-ci, seu-

¹ Voir son ouvrage sur l'époque.

» lement il ne fera aucun quartier à ceux qui lui
» résisteront. »

Vous savez, mon colonel, que je dis vrai puisque
ce fait vous a été confirmé en ma présence par
M. le major Capiaumont.

(Signé) FABRÈGE.

Bruxelles, 1833.

La première de ces dépositions rend compte de
paroles singulières, très-imprudentes dans la bouche
d'un officier supérieur en présence surtout de l'en-
nemi; devant un conseil de guerre, cependant,
la défense pourrait prétendre qu'il y a eu simple
rendu-compte d'un fait non inventé mais réel; mais
en présence de la seconde déposition confirmée par
l'aide-de-camp même du général Daine, qui donc
conserverait encore le moindre doute? M. Gendebien
qui accuse si légèrement de trahison a eu soin de
ne pas mentionner ces déclarations si positives et
si accablantes.

Cependant, si l'ordre du roi n'a été remis à Daine
le 6 août qu'à six heures de l'après-midi, il lui était
de toute impossibilité d'opérer le même jour le mou-
vement ordonné et d'arriver à Diest le même jour, car
Daine aurait eu six à sept lieues à faire et étant
entré en lutte avec la division Cort-Heyligers, il
aurait dû dégager ses troupes de manière à pouvoir

dissimuler sa marche, ce qui lui aurait pris un certain laps de temps. A la rigueur il aurait pu partir à huit heures du soir et arriver à destination par une marche forcée de nuit vers trois à quatre heures du matin, le sept.

Mais l'intention de Daine n'était pas d'obéir ; nous en trouvons la preuve dans toute sa conduite : Dans l'ordre qu'il donna le lendemain matin sept août à son aide-de-camp Capiaumont d'éclairer sa marche sur Zolder à douze milles de Hasselt vers le Brabant septentrional :

Dans les pointes que firent nos troupes de la garnison de Venlo jusques Boxmeer et celles de Ruremonde jusques Eindhoven sur les derrières de l'ennemi et surtout dans la réponse qu'il fit à l'ordre royal alors que dans la soirée du six il avait reçu une confirmation de l'ordre du cinq de rejoindre Tieken ¹. C'est lui, général Daine, qui s'est chargé de nous faire connaître la réponse étrange qu'il fit à l'ordre du roi. Voir sa justification que nous avons déjà mentionnée.

« On doit laisser à un général commandant
» une armée les coudées franches. Mon plan est
» depuis longtemps arrêté de porter la guerre

¹ Cet ordre confirmatif laissait toute liberté à Daine sur la route à prendre pour rejoindre Tieken.

» dans le Brabant septentrional, dont la population
» nous est acquise; de nourrir la guerre par la
» guerre; de relever le moral des Belges en les
» faisant aller en avant; d'obliger les forces enne-
» mies à rétrograder pour défendre leur sol, et,
» faisant tête de colonne à gauche, de rejoindre le
» général Tieken, après avoir porté la terreur dans
» le Brabant septentrional. »

Daine avoue donc son refus catégorique d'obéissance au roi !! son plan doit avoir été arrêté comme il le dit; nous ne possédons qu'une seule lettre de Daine au colonel Van den Broeck, commandant le détachement à Ruremonde; elle devait laisser cet officier dans l'indécision sur la direction à donner à sa troupe, mais il n'est pas à croire qu'il a agi d'après ses propres inspirations qui auraient pu engager si singulièrement sa responsabilité et le compromettre; le colonel Dollin du Fresnel, commandant à Venlo, doit aussi avoir reçu des instructions du général de l'armée de la Meuse, supposons-nous, pour avoir osé pousser une pointe à sept lieues de distance dans le pays ennemi, car ils agirent tous deux en coureurs d'avant-garde de l'armée de Daine.

Il n'est pas d'officier plus à même de connaître les résolutions du général que son aide-de-camp;

Capiaumont occupait cette position auprès de la personne de Daine; le 7 de bon matin, il quitta le camp à la tête de quelques troupes qui avaient été placées sous ses ordres par son général et il marcha sur Zolder dans la ferme pensée que toute l'armée allait le suivre ¹.

Que se passa-t-il pendant l'absence de l'aide-de-camp Capiaumont? Daine perdit-il de son assurance par suite des instances du général de Faily? Lui fit-on comprendre la dangereuse responsabilité qu'il assumait en agissant à sa guise? On l'ignore et on l'ignorera probablement toujours. Du moins, ce fut pendant l'absence de son aide-de-camp, qu'il rappela, qu'il se décida à ordonner à l'armée de prendre la route de Diest par Hasselt.

Daine eut beaucoup de peine à tourner le dos à des compagnons aventurés sur les derrières de l'ennemi; il ne savait pas s'éloigner, un sentiment chevaleresque le justifie en quelque sorte, supposons-le pour son honneur: on ne comprendrait pas autrement la lenteur de sa marche, car il ne partit de Zonhoven qu'à dix heures du matin le 7 août et n'entra dans Hasselt qu'à midi pour y donner trois heures de repos à son armée.

¹ Voir THONISSEN. — Le comte Capiaumont, lieutenant-général en retraite, donna peu de temps après ces événements des preuves de la plus grande énergie.

L'avant-garde avait pris la route par Kermpt sur Diest: elle y était aux prises avec l'ennemi et à trois heures l'armée se remit en marche par la même route. Comme toujours nos troupes attaquèrent avec leur entrain habituel, repoussèrent tout ce qui se trouvait sur leur passage et après un engagement assez sérieux, passèrent la nuit sur le champ de bataille. Ce fut hélas! le dernier jour de bonheur pour nos braves soldats de l'armée de la Meuse.

Daine réduit à 9,000 hommes environ, avait précisément choisi la route qu'il eut dû éviter; agissant d'après sa volonté, puisque dans sa pensée un général en chef doit avoir les coudées franches, il prit par Kermpt au lieu de tenter de s'échapper vers Tongres comme il le tenta le lendemain en y mettant une lenteur par trop coupable, et il se lança sciemment dans un véritable entonnoir puisqu'il savait depuis la veille, par le général de Failly, nous en avons donné la preuve irréfragable plus haut, qu'il trouverait en face les 22,000 hommes du prince d'Orange, à sa gauche Saxe-Weimar, occupant St-Trond et Cort-Heyligers à sa droite. Si le général van Boecop avait occupé la ville de Tongres immédiatement après son abandon par Wusten dans la matinée du 8, ce qu'il pouvait exécuter sans rencontrer la moindre des résistances,

comme il le fit le 9 avec une brigade de la garnison de Maestricht, il ne serait resté d'autre ressource à Daine que de mettre bas les armes, à moins que par une résolution héroïque, sachant faire tourner à l'honneur du pays son courage indigné, nos soldats ne se fussent précipités sur les lignes hollandaises et n'y eussent opéré une large trouée sanglante pour s'échapper.

Reconnaissant enfin la position déplorable dans laquelle sa lenteur et sa désobéissance l'ont placé, Daine se décide à opérer sa retraite par Tongres; il prétend l'avoir ordonnée le sept du champ de bataille même de Kermpt; mais cela n'est pas exact; l'ordre fut expédié de Hasselt après onze heures du soir; c'est encore une fois le journal officiel des opérations de l'armée de la Meuse tenu par le colonel Fonson qui en donne la preuve; il n'est pas bien certain même que Daine se soit rendu à Kermpt de sa personne, car ce même journal constate que lui, Fonson, s'étant présenté à son général pour lui demander la permission de se rendre sur les lieux du combat, et l'ayant obtenue, il quitta Daine qui se trouvait à table en société du général de Failly, paraissant être dans la meilleure entente; les soupçons de Daine s'étaient dissipés; se seraient-ils complètement évanouis par la remise tardive de

l'ordre du roi dont il se plaint cependant si amèrement et très-justement, à moins de confusion dans ses esprits ? Il importe d'ailleurs fort peu que l'ordre ait été expédié de Hasselt ou donné sur le champ de bataille, (admettons cette dernière hypothèse) puisque l'armée se trouvait réunie le 8 août à trois heures du matin contre Hasselt devant la porte de Curange ¹.

Par quelle influence, ou pour quelles raisons Daine fit-il arrêter son armée en retraite, depuis trois heures jusques sept et demi heures du matin devant la porte de Curange ? On l'ignore : A sept et demi heures commence enfin le défilé par une rue très-étroite à travers Hasselt, dans un pêle-mêle déplorable, infanterie, cavalerie, artillerie, marchant en troupeau d'hommes comme des moutons, Daine en tête. Daine était un vieux soldat qui avait fait toutes les campagnes de la république, du consulat et de l'empire ; il avait acquis ses grades depuis celui de caporal jusqu'à celui de colonel sur les champs de bataille ; il était devenu général sous le gouvernement hollandais à un âge où certains hommes commencent à aimer la vie matérielle et il aimait surtout les plaisirs de la table, plaisirs

¹ Voir THONISSEN, tome I, page 83, à 9 heures du matin nos troupes défilaient encore par les rues de Hasselt.

qui sont parfois très-fatiguants ; n'ayant jamais commandé qu'en sous-ordres, il n'avait pu acquérir l'expérience des soins multiples qui incombent à un général en chef ; brave et courageux, mais indolent, il affichait une lenteur singulière et une indécision remarquée dans tous ses mouvements. N'ayant pu se lever de bonne heure le 8, retenu au lit par suite des fatigues de la veille, sa lenteur et son indolence furent cause de sa perte.

Le prince d'Orange marchait sur Kermpt pendant la halte de notre petite armée aux portes de Hasselt ; un seul bataillon, celui de Lecharlier, y était chargé de masquer la retraite ; ce bataillon bien commandé fit une défense tellement énergique que le prince crut qu'il allait se trouver en face de l'armée entière de Daine ; il prit ses mesures en conséquence et fit mettre son armée en ligne de bataille ¹ en face d'un bataillon unique de Belges ; notre défense et le temps que prit le déploiement de ses troupes arrêtaient le prince pendant des heures devant Kermpt, heureusement pour nous ; une poignée d'hommes ne pouvait cependant empêcher la marche de toute une armée, Lecharlier, aussi brave que ses soldats, dut se retirer et parvint à rejoindre le corps principal.

¹ Le prince d'Orange le reconnaît dans son sixième bulletin.

Le prince d'Orange informé de la retraite de Daine le fit poursuivre par une brigade de cavalerie : si la retraite avait été bien ordonnée, si le soldat ne s'était pas cru trahi, ces deux régiments auraient été rudement châtiés pour avoir osé traverser Hasselt accompagnés de quelques pièces d'artillerie légère sans être soutenus par de l'infanterie, mais il n'en fut malheureusement pas ainsi ; la queue de l'armée, embarrassée par les bagages qu'on n'avait pas eu la prévoyance de faire filer en tête, fut mise dans le plus grand désordre par la mitraille ennemie. Daine, après avoir perdu du canon, ses bagages, quelques hommes en tués, blessés et prisonniers, parvint à arrêter la poursuite à Wimmertingen à 6 milles de Hasselt ; la retraite s'opéra ensuite par Tongres sur Liège sans être inquiétée.

Un nouveau malheur nous attendait à Tongres ; Wusten, qui y commandait, avait l'ordre de défendre la position à outrance ; effrayé par des rapports exagérés, ayant peut-être reçu une communication de de Failly dans le genre de celle que ce général fit à Daine, il convoqua le 6 août un conseil de guerre qui eut à examiner s'il y avait lieu d'évacuer la ville et de se retirer sur Liège ; après un mûr examen de la position, l'évacuation fut décidée sur

la proposition de Wusten, mais le major Aulard, commandant le 1^r bataillon du 1^r régiment des chasseurs à pied refusa obstinément de se soumettre; il commandait les avants-postes vers Maestricht et Wusten n'osa pas l'abandonner ce jour là, n'ayant pas le courage de se faire obéir car il se sentait lui-même coupable de désobéissance en abandonnant le poste qui lui était confié. Le major Aulard repoussa le 7 une sortie de la garnison de Maestricht qui, informée sans doute du résultat du conseil de guerre tenu le 6, espérait de s'emparer facilement de Tongres; ce brave officier en eut seul la gloire car son chef ne le soutint en aucune façon. Malgré le succès de son lieutenant, Wusten abandonna Tongres dans la matinée du 8; il était d'autant plus coupable, qu'ayant été renforcé par un bataillon de la Garde civique mobilisée de Liège, commandant Bon de Behr et par quelques bataillons des engagés volontaires arrivés du Luxembourg, il avait sous ses ordres une division de 5,000 hommes avec deux batteries complètes d'artillerie.

Le simple soldat comprenait mieux que Wusten l'importance de la position de Tongres, une moitié du bataillon Aulard refusa obstinément de l'abandonner et y attendit Daine pendant des heures;

celui-ci n'arrivant pas, ces hommes prirent la route de Liège.

A son arrivée à Tongres l'armée y apprit avec indignation le départ de Wusten ; et rapprochant cette évacuation opérée le matin même de la halte injustifiable qu'on lui avait imposée aux portes de Hasselt pendant au-delà de quatre heures, elle se crut trahie et se livra aux accusations les plus outrageantes à l'égard de son chef ; l'instinct du soldat lui disait qu'une armée qui doit se dérober et décamper à deux heures de la nuit pour cacher sa retraite à un ennemi supérieur au quintuple en nombre, ne peut s'arrêter pendant des heures devant une ville ouverte après cinq quarts d'heure de marche seulement ; le mot de trahison circulait de bouche en bouche : Daine avait voulu laisser se resserrer le cercle de fer qui l'étreignait presque : c'est avec un sentiment d'indignation immense et énergiquement exprimé de quelques officiers que le colonel l'Olivier avait été fortement engagé à Cortessem de s'emparer de l'autorité suprême ; cet officier supérieur avait su résister aux suggestions qui l'entouraient, mais aurait dû se soumettre peut-être à des prières qui commençaient à se transformer en exigences, lorsque un sous-officier, dans une fureur aveugle et armé d'un pistolet, s'intro-

duisit dans l'appartement à l'hôtel où était descendu le général Daine ; après quelques paroles de cruels reproches du sous-officier, une lutte corps à corps s'engagea entre lui et le général et l'amorce du pistolet prit feu, l'amorce seule heureusement ; parmi les nombreux officiers présents il s'en trouva enfin un, mais un seulement, qui sépara les luteurs sans arrêter ni avoir donné des ordres pour faire arrêter le sous-officier car celui-ci se retira sans être inquiété ; mais le malheureux se constitua volontairement prisonnier quelques heures après l'événement ; il n'est pas inutile de rappeler ici que le conseil de guerre qui eut à le juger ne le condamna qu'à une année de détention comme coupable seulement d'avoir insulté son supérieur ¹.

Ce triste épisode ouvrit les yeux aux officiers récalcitrants ; il leur fit comprendre les vengeances particulières que le soldat aurait peut-être exercé sur eux, encouragé par l'exemple, si l'arme du sous-officier n'avait pas raté ; ils se soumirent donc aux ordres de Daine, sans pouvoir reprendre cependant un ascendant suffisant sur la troupe.

On assure que Daine eut l'intention de marcher sur St-Trond, mais qu'il en fut détourné, dit-on,

¹ Ce sous-officier avait subi plusieurs mois d'arrestation préventive ; il fut immédiatement grâcié, sur la demande de Daine, a-t-on assuré.

par de Failly. On prétend aussi que le colonel L'Olivier se dirigea vers Liège avec son régiment sans attendre les ordres de son général en chef et que cette défection véritable obligea Daine à prendre la même route; nous ne pouvons croire à ces — on dit — car le 1^{er} bataillon du régiment L'Olivier marchait de Tongres à Liège à l'arrière-garde de l'armée.

Wusten avait évacué Tongres pendant les plus fortes chaleurs du mois d'août à 9 heures du matin; arrivé aux approches de Liège vers une heure de l'après-midi il rencontra le général van der Mere qui lui intima l'ordre impérieux de reprendre immédiatement le chemin qu'il venait de faire et de réoccuper la ville de Tongres; il se mit en devoir d'obéir après avoir fait manger sa troupe et rebroussa chemin; mais il revint de nouveau vers Liège en compagnie de Daine qu'il trouva à deux lieues de Tongres et l'armée entière se présenta devant Liège dans la nuit du 8 au 9 août entre deux à trois heures, dans le désordre le plus grand.

Écrasé par les clameurs de haine et les accusations de trahison proférées par toute l'armée, par la population si ardente de Liège, Daine se considéra comme déchu de son commandement et écrivit au lieutenant général Goethals à Namur pour le prier de le rem-

placer ; Goethals s'empessa d'obtempérer aux desirs qui lui étaient exprimés ; mais sur ces entre-faites le roi apprit pendant sa marche à la tête de l'armée de Tieken d'Aerschot sur Montaigu, le désastre de l'armée de la Meuse et appréciant la nouvelle position où le plaçait le malheur de Daine, il prit les mesures nécessaires avec la plus grande promptitude.

L'armée de Tieken avait été dirigée sur Aerschot ; en jetant les yeux sur la carte du pays on verra qu'elle s'était considérablement rapprochée du corps de Daine ; mais celui-ci ne pouvant plus être d'aucun secours il était à craindre que l'ennemi n'en profitât pour pousser une pointe sur la capitale ; c'était le 9 du mois d'août ; le roi ordonna immédiatement une contre marche par Aerschot sur Louvain pour couvrir Bruxelles ; sauf les corps détachés, l'armée de Tieken se trouva concentrée à Louvain le 11 août de bon matin.

Le roi avait près de sa personne un officier d'une énergie peu commune, M. Ch. de Brouckere, lieutenant-colonel et son aide-de-camp ; il l'envoya sur le champ à Liège muni de ses pleins pouvoirs avec ordre de maintenir Daine à la tête de l'armée.

Le grand caractère de de Brouckere, son activité, son dévouement, impressionnèrent l'armée ; elle re-

prit confiance; tous se dirent que le roi n'avait pu mal faire en chargeant un tel officier de la réorganisation de l'armée; chacun y mit du sien avec un empressement des plus louables et au bout de trois jours 12,000 hommes se mirent en marche et vinrent offrir la bataille au prince d'Orange dans la matinée du 15 août aux portes de Tirlemont; le prince connaissait l'esprit militaire des Belges; il dut être bien surpris cependant de se voir présenter la bataille par une armée qu'il se flattait d'avoir anéantie, car son 7^e bulletin au roi son père contenait cette phrase : « Le corps d'armée sous les ordres de Daine paraît s'être tout-à-fait dissous. »

La présence de l'armée française empêcha la reprise des hostilités; mais elle ne put empêcher nos tirailleurs engagés-volontaires (les bataillons noirs, ainsi nommés à cause de la couleur de leur buffleterie) de pénétrer de toutes parts dans la ville de Tirlemont, dit le prince dans son 12^{me} bulletin de la campagne; nos malheureux paysans des environs les ayant accompagnés et se voyant soutenus, se précipitèrent sur les parcs de subsistance de l'ennemi et reprirent tout le bétail qui leur avait été enlevé; c'était de bonne prise, nous trouvant encore en état de guerre avec la Hollande; les soldats de garde eurent la prudence de ne s'opposer en aucune

façon aux actes de vigueur de nos gens ; c'est cette reprise par nos paysans du bétail qui leur avait été enlevé que le prince d'Orange transforme dans son bulletin en menaces de pillage de la ville par nos propres soldats. — Laissons-lui cette petite satisfaction.

Si Daine s'était lancé sur St-Trond qui était occupé le 15 par la 2^{me} division hollandaise, au lieu de se diriger par un détour à gauche sur la ville de Tirlemont, l'armée belge de la Meuse eut tiré une sanglante vengeance de l'échec qu'elle avait essuyé et que le soldat sentait en lui-même ne pas avoir mérité ; il n'y avait à St-Trond aucun détachement français pour protéger la division hollandaise et, nous en avons la conviction, Saxe-Weimar n'eut pu résister à la rage de nos troupes.

L'on appréciera le triste rôle joué par Daine pendant la courte campagne du mois d'août 1831 ; nous croyons le moment venu de mentionner comment Gendebien cherche à le justifier ; il le représente comme victime de son fétichisme pour la royauté, comme victime de son obéissance passive aux ordres du roi ; et cependant, nous l'avons démontré, Daine fait connaître par écrit son refus formel d'obéissance ; général de division il veut manœuvrer à sa guise et conserver, dit-il, ses coudées franches. — Gende-

bien appelle Thonissen à son aide, mais il a bien soin en citant son *Histoire de Belgique sous le règne de Léopold I^{er}*, de ne pas en transcrire l'extrait ci-dessous, chap. II, page 76, 1^{er} volume.

« Tout à coup, à onze heures du matin, un cour-
» rier, parti la veille de Liège, apporte une sinistre
» nouvelle. Daine avait désobéi aux ordres du roi !
» l'armée de la Meuse, frappée d'une terreur pani-
» que, après avoir deux fois triomphé des premières
» colonnes de l'ennemi, s'était jétée en désordre
» sur la route de Hasselt à Liège. »

Gendebien prétend encore que par sa marche de Schilde sur Aerschot, Tieken tournait le dos à Daine ; or, il suffit de jeter les yeux sur la carte du pays pour reconnaître combien Tieken s'était rapproché de Hasselt qui a conservé le quartier-général de Daine jusqu'à la date du 8 au matin ; et d'Aerschot à Diest, objectif de Daine, la distance est bien courte.

Sauf une pointe sur Houthalen et une autre sur Kermpt, Daine s'est constamment maintenu à Hasselt ; obligé enfin de battre en retraite, il retient son armée aux portes de cette ville, sans lui permettre de la traverser pour l'arrêter de l'autre côté, pendant quatre à cinq heures, sans motifs, alors qu'il se sait entouré par des forces quintuples des siennes. Ce

retard, Gendebien n'ose pas l'imputer au roi, il se garde même d'en parler, mais il accuse le roi d'avoir abandonné son lieutenant, de l'avoir trahi!!! Est-ce assez absurde?

Les rois, dit Gendebien, page 69, n'ont admis la dynastie des Cobourg qu'à condition de tuer la révolution et d'en faire disparaître jusqu'au moindre vestige — et pour la tuer, la trahison a envoyé Daine à l'abattoir.

Tout se trouve travesti; les ordres donnés pour activer la marche de Tieken, ceux de concentration adressés à Neillon, sont présentés comme une prodigieuse et fiévreuse activité pour arrêter la marche de Tieken : Quatre dépêches en moins de quatre heures pour lui ordonner une contre-marche, une retraite précipitée sur Aerschot le 8 août, s'écrie Gendebien, à la page 93 de son livre!!! Si ce livre n'était pas là sous nos yeux nous ne pourrions croire qu'un homme de la valeur de Gendebien eut osé prétendre que le quartier-général de Tieken était à Aerschot et non à Schilde¹; qu'ayant marché en avant, le roi lui ordonna une contre-marche, une retraite précipitée sur Aerschot, car une contre-marche est la reprise, à rebours, du chemin que

¹ Page 69. — Ordre de REVENIR à marches forcées à Aerschot.

l'on a suivi ; il est intéressant de faire remarquer que plus loin, à la page 101 , Gendebien reconnaît que la retraite ne fut ordonnée que le 9, le jour suivant, un courrier ayant apporté la nouvelle de la déroute de Daine. De telles contradictions ne le préoccupent guère ; il affirme et cela lui suffit quand il ajoute : j'ai souligné.

Cette expression — j'ai souligné — se trouve souvent sous votre plume , M. Gendebien, alors surtout que vous avancez la chose inexacte.

Gendebien prétend que l'on a disséminé nos forces pour en assurer plus sûrement la déroute ; mais, autre contradiction, il critique les ordres de concentration donnés à Niellon ; ce général aurait dû pouvoir guerroyer seul, on l'en a empêché alors que ses succès n'étaient pas douteux.

Or, le corps sous Niellon ne se composait que de trois mille hommes ; cependant, on aurait dû le laisser manœuvrer isolément et ses succès assurés auraient consisté en la prise de toute l'artillerie de réserve de l'armée ennemie, de ses bagages, de ses fourgons, laissés à Diest sous la garde de quelques hommes — d'après la relation de Niellon et que Gendebien adopte — pendant la marche du prince d'Orange de Diest sur Hasselt pour envelopper Daine.

Examinons cette assertion de Niellon.

L'armée du prince d'Orange, en campagne, en y comprenant la brigade de la garnison de Maestricht qui occupa Tongres le 9 août, comme nous l'avons dit, et qui devait contribuer à envelopper Daine, expression employée dans le rapport du prince, s'élevait au moins à 60,000 hommes; en admettant le chiffre de 40,000 hommes, adopté par Gendebien, comme force numérique destinée à écraser Daine, il en reste 20,000. ¹.

Qu'étaient-ils donc devenus?

Niellon s'est bravement conduit à Raevens, et pendant les combats de la révolution, le pays vient encore d'en témoigner sa reconnaissance; mais ce n'est un motif pour surfaire les services problématiques qu'il aurait pu rendre en d'autres circonstances. — Nous avons entendu avancer à cette époque que Niellon aurait infligé un immense désastre à l'armée hollandaise si on l'avait laissé libre dans ses mouvements; mais nous avons aussi entendu la réplique, c'est que Niellon aurait été infailliblement écrasé par les 15,000 hommes effectifs qui occupaient Diest *et ses environs*; nous tenons ce renseignement positif de personnes très à même

¹ GENDEBIEN admet à la page 83, cette force de 60,000 hommes.

d'apprécier. Le plan de campagne de l'armée hollandaise a été jugé comme parfaitement bien conçu ; il a été exécuté avec une prudence très-grande, tout s'est fait méthodiquement, et il est absurde de prétendre que le prince d'Orange aurait exposé son artillerie de réserve, ses bagages, ses fourgons, ayant une grande force sous la main pour les protéger et les défendre.

Nous aurons encore l'occasion de relever d'autres absurdités dans les chapitres suivants où nous nous occuperons de l'historique des faits qui ont précédé la retraite de l'armée hollandaise et auxquels nous avons assisté ; — avant, cependant, de rendre compte des affaires de Boutersem et de Louvain, nous mettrons encore à néant une insinuation étrange de M. Gendebien. Daine demanda, dit-il à la page 46, l'autorisation de maintenir à l'état de rassemblement les troupes qui venaient d'être passées en revue à la fin de juillet. On lui ordonna de les renvoyer dans leurs cantonnements respectifs ! Daine ayant transmis l'avis au général d'Haene qu'il ne pouvait exister aucun doute sur une entrée en campagne très-prochaine de l'armée ennemie, celui-ci n'en tint aucun compte et *maintint* l'ordre du retour des troupes dans leurs cantonnements respectifs. Or, qui donc était cet inconnu désigné

par un pronom , alors que le roi fit de même que D'Haene , donc longtemps après l'inconnu ?

C'est là le secret de Gendebien.

Comment pourrait-on ajouter créance à l'allégation que Daine , général en chef, qui prétendait avoir les coudées franches, aurait obéi à l'ordre d'un inconnu , sauf à en demander le rappel au général D'Haene , qui n'avait aucune autorité ? Alors surtout que Daine avait l'ordre ministériel formel de faire camper ses troupes en rassemblement dans les bruyères de Mechelen ; ordre , il est vrai , qu'il a refusé officiellement d'exécuter , mais seulement quant au lieu de rassemblement , puisqu'on l'a vu campé à Zonhoven.

Gendebien voudrait-il amener certaine confusion dans l'esprit de ses lecteurs sur la date de l'entrée au pouvoir du général D'Haene ? Pour empêcher toute confusion, toute erreur, nous ferons connaître que le général D'Haene ne fut momentanément chargé du ministère de la guerre, en remplacement du général de Failly, qu'à partir du 5 août 1831 , donc sept jours après l'ordre que le général Daine en aurait reçu et alors qu'il n'avait aucune autorité à cet effet.

AFFAIRE DE BAUTERSEM,

LE 11 AOÛT 1831.

A la date du 11 août l'armée de l'Escaut sous le commandement de Tieken occupe Louvain. Le prince d'Orange occupe Tirlemont à la tête de toute son armée ; il annonce par son 8^e bulletin daté du 11 au soir de Tirlemont que le rassemblement de toutes les forces de l'armée a pour but de tenter le 12 une attaque sur Louvain. « La forte avant-garde » de la 3^{me} division a été aux prises avec l'ennemi » à Boutersem. L'affaire en elle-même était de peu » d'importance ; mais nous avons à déplorer, dit-il, » la perte du lieutenant-colonel Valkenburg, qui » commandait les chasseurs de Groeninghe. Il » trouva là une mort glorieuse.

Le bulletin est très-concis, il ne dit rien de plus.

Quelles étaient les forces nationales que nous pouvions opposer aux forces ennemies toutes rassemblées, au dire du prince, à la date du 11 ?

L'état officiel ci-dessous les fera connaître :

SITUATION DE L'ARMÉE DE L'ESCAUT

DU 5 AU 13 AOÛT.

DÉSIGNATION DES BRIGADES.	FORCE DES PRÉSENTS						OBSERVATIONS.
	au 5 août 1831.			au 13 août 1831.			
	Offic.	Troup.	Chev.	Offic.	Troup.	Chev.	
1 ^{er} général Niellon....	143	3293	22	114	2588	22	Un bataillon de 483 hommes a été laissé à Aerschot.
2 ^e général Clump.....	140	4587	24	154	4181	25	
3 ^e colonel de L'Escaille.	"	"	"	97	1864	16	a rejoint à Aerschot et à Louvain.
Cav., gén. de Marneffe.	89	1252	1340	92	1238	1290	60 hommes ont rejoint le 13.
Art., major Du Pont...	15	501	465	14	499	453	une demie batterie détachée à Lierre.
Génie, lieutenant-col. Bosch	1	77	"	1	76	"	
Total général.....	397	9710	1860	472	10,446	1806	

Nous devons ajouter à ces forces régulières quelques gardes civiques de Bruxelles, de Louvain, de Mons, de Namur, organisés en bataillons et compagnies depuis moins de huit jours, la compagnie des chasseurs de Chasteler; ils firent tous leur devoir, ce qui nous permet de porter l'armée belge au maximum de 13,500 hommes; nous en fixons ainsi le maximum parce que l'on ne peut admettre comme combattants des hommes isolés, quelques bandes désordonnées de gardes civiques dont quelques-unes armées de piques, qui causèrent de grands embarras, et ne furent d'aucune utilité.

Le chevalier de Tieken de Terhove d'une famille

féodale très-ancienne du Limbourg, est entré au service de la Hollande en 1797, en qualité de cadet; il prit ensuite du service en France; il assista aux batailles d'Austerlitz, d'Eylau, de Friedland, d'Ulm, de Wagram, de la Moskowa, de Lutzen, de Bautzen, de Montmirail, de Montereau, de Brienne et de Waterloo.

Tieken avait sur le champ de bataille la brillante valeur de Murat et de Rapp; voici comment il est signalé par les rapports du lieutenant-général comte Colbert, commandant en chef de la cavalerie de la garde :

« Il s'est distingué dans toutes les affaires où il
» s'est trouvé et plus particulièrement à la bataille
» de Brienne, le 1^r février 1814, où le régiment,
» encouragé par son exemple, fit une charge bril-
» lante, à la suite de laquelle il reprit l'artillerie et
» le champ de bataille perdu par un des corps de
» l'armée; le régiment s'y couvrit de gloire; à
» Montmirail il fit prisonniers 900 grenadiers russes;
» à Waterloo, Napoléon le chargea de former l'ar-
» rière-garde à la tête du 2^{me} régiment de la vieille
» garde.

*(Extrait de ses états de services,
voir VAN HUMBEECK).*

Tieken était l'honneur même ; on peut être certain de l'exactitude des chiffres qu'il certifie véritables, en son quartier général de Muijsen, le 13 août 1831.

Notre premier roi avait aussi brillé sur les champs de bataille des campagnes de 1813 et 1814, mais dans les rangs opposés à Tieken ; il servait en qualité d'aide-de-camp attaché à la personne de l'empereur de Russie ; tous les rapports officiels de l'époque font connaître que, malgré un service spécial, quand une charge de cavalerie se préparait, le prince Léopold se détachait de l'empereur et chargeait en tête de la colonne. L'empereur Alexandre et le roi de Prusse surent récompenser dignement sa valeur et son courage ; à leur entrée dans Paris le 31 mars 1814, le prince Léopold eut l'honneur de commander l'avant-garde et d'être le premier à ouvrir la marche des armées alliées à la tête de deux régiments de cuirassiers.

Le prince d'Orange avait également donné des preuves brillantes de son courage et de sa vaillance pendant la courte campagne de 1815, aux batailles des quatre-bras et de Waterloo.

La petite armée belge se trouvait donc rassemblée le 11 août à Louvain ; elle demandait à grands cris de marcher à l'ennemi ; ce fut le 11 que le roi

ordonna au général Tieken de se porter en avant sur la route vers Tirlemont pour tâcher de s'emparer de cette ville ; Tirlemont se trouve à trois lieues de Louvain. La forte avant-garde de l'ennemi qui occupait le village de Boutersem avait un poste avancé à Lovenjoul, il fut promptement refoulé sur Boutersem et après une attaque très-vive de Boutersem la forte avant-garde elle-même fut repoussée sur Roosbeeck.

Boutersem, petit village de 800 âmes se trouve à cheval sur la grande route pavée de Louvain à Tirlemont, à mi-chemin à peu près entre les deux villes. — Roosbeeck est situé dans un bas-fonds également à cheval sur la chaussée à 25 minutes de Boutersem plus rapproché de la seconde de ces deux villes. —

L'auteur que nous réfutons écrit à la page 139 que nos troupes culbutèrent l'ennemi, mais toutes les fois, dit-il, qu'elles veulent dépasser la position conquise de Boutersem, elles sont accueillies par la mitraille ennemie et menacées par sa cavalerie ; témoin de cette lutte inégale, Gendebien demande du canon à Tieken, qui refuse, ne pouvant y consentir sans la permission du roi. — Il ajoute que vers les 6 $\frac{1}{2}$ heures du soir un bataillon de réserve du 12^e régiment de ligne, sous le commandement du

colonel de L'Escaille, reçut l'ordre de marcher en avant; le même ordre est donné à la garde civique de Mons; puis il affirme, pages 142 et 143, qu'un inconnu, un amateur, s'est emparé de cette garde civique et l'a engagée en TOTALITÉ en tirailleurs, mêlée avec d'autres gardes civiques, de manière que le rappel fut impossible.

On a vu que le colonel de L'Escaille commandait une brigade de l'armée; il paraît assez singulier de le rencontrer à Boutersem à la tête d'un unique bataillon de réserve; ce colonel prétend, il est vrai, que tout se fait, depuis le début de la campagne, au rebours du bon sens.

Le colonel de L'Escaille commandait au Donck, près d'Anvers, au commencement des hostilités; d'un caractère exalté, il rendit compte de deux engagements qu'il eut avec des petits détachements sortis de Bergen-op-Zoom, en exagérant leur importance d'une manière outrée; il annonça avoir battu des colonnes de trois et de cinq mille hommes, et par ses rapports inspira la pensée à notre état-major que l'ennemi avait l'intention de s'emparer de la ville d'Anvers, tandis qu'il avait des intentions de toute autre portée ¹.

¹ On peut être brave soldat sur un champ de bataille, et ne pas avoir l'aptitude de l'appréciation. *(Note de l'auteur.)*

« On peut juger, ajoute Gendebien, à la page 143,
» d'après ce petit épisode, de l'ordre, de l'intel-
» ligence, qui régnaient dans le commandement.
» Il en était de même, je l'affirme, dans l'ensemble
» des opérations, sous tous les rapports : person-
» nel, matériel, administration, vivres et muni-
» tions ! Tout était désordre, confusion ! »

Nous voyons ensuite que le roi était rentré à Louvain, laissant toute la responsabilité du commandement au général Tieken; l'auteur croit défendre ce dernier et cherche à arriver à ses fins d'une singulière façon.

Or, nous avons assisté à l'affaire de Boutersem et nous allons rendre un compte fidèle de ce que nous avons vu, en nous appuyant sur des pièces officielles.

L'ennemi refoulé de Boutersem sur Roosbeeck, occupait fortement ce village avec du canon placé sur un monticule à gauche de la chaussée en allant vers Tirlemont; sa cavalerie prête à l'appuyer se voyait parfaitement sur la droite de la chaussée, hors de la portée de notre feu; elle manœuvrait dans la grande plaine entre Roosbeeck, Vertryck et Cumptich; son infanterie abritée derrière les maisons, les enclos des jardins de Roosbeeck, faisait un feu nourri sur nos troupes.

L'on voit sur la carte que nous joignons à cet opuscule, les emplacements occupés par nos troupes ; le bataillon de réserve du 12^e est placé à gauche de la chaussée ; il a devant lui la masse de nos tirailleurs ; à égale distance sur la droite se trouve la garde civique de Mons ; ce fut vers 6 $\frac{1}{2}$ heures du soir que ces deux corps reçurent l'ordre de marcher droit devant eux et d'occuper Roosbeeck.

La garde civique de Mons, son commandant en tête, fut parfaitement conduite par un officier supérieur de l'état-major ; elle avait pour mission, comme nous venons de le dire, de marcher droit devant elle pour tâcher de s'emparer de la position de Roosbeeck, mais elle eut à faire un à gauche pour tourner le réservoir d'eau d'un moulin que l'on remarque sur la carte, puis un à droite avant de se trouver en ligne de bataille ; nous nous trouvions en tirailleurs à trois à l'endroit indiqué par 3 points, un chasseur de Chasteler, mon frère Auguste et moi, auteur du présent écrit ; la garde civique montoise étant arrivée au point où nous nous trouvions, reçut l'ordre de croiser la bayonnette et se lança dans Roosbeeck sans tirer un coup de fusil, nous les avons accompagnés ; son commandant, vieux serviteur décoré de l'empire, était logé militairement dans notre famille depuis plusieurs jours ; nous ayant reconnu ainsi que mon frère, il nous

fit un signe de connaissance avant de se lancer en avant.

On remarquera qu'il y avait des troupes belges en ligne sur notre droite. Nous avons vu tomber quelques Montois pendant la charge.

Nous ne pouvons prétendre que pas un Montois ne s'est trouvé en tirailleur sur la gauche de la chaussée, ce serait absurde de notre part, car nous n'en savons rien absolument; mais nous pouvons affirmer que Gendebien avance un fait controuvé lorsqu'il prétend que *tous* ont été éparpillés: comme on l'a trompé encore en lui faisant dire qu'un inconnu, un amateur, s'est emparé de la troupe, car le prétendu amateur-inconnu était le général van Coeckelberg en personne, de l'état-major général de la garde civique de Bruxelles, chargé de guider la colonne et qualifié d'inconnu; il ne pouvait être un inconnu pour Gendebien puisque lui-même était colonel de ce même état-major.

Le bataillon de réserve du 12^e fit la même charge en ligne droite sur la gauche, car nous avons vu dans Roosbeeck un major commandant des soldats de ce régiment; nous y avons aussi rencontré la vaillante compagnie des chasseurs-Chasteler et notre succès fut complet grâce à l'ensemble de l'attaque bien dirigée par l'état-major.

La guerre est un fléau horrible; elle pousse l'homme à commettre des cruautés; j'en vis commettre de bien terribles en cette soirée.

Il doit y avoir encore de ces braves Borraïns en vie, d'un âge avancé cependant, car nous nous occupons d'événements passés depuis plus de 40 ans; si M. Gendebien avait voulu être renseigné par ses compatriotes, ils lui auraient confirmé notre récit, car voici des preuves officielles de ce que nous avançons :

Le colonel Latteur de la garde civique de Mons a été décoré pour services rendus pendant la campagne de 1831, et ce vieux soldat de l'empire aurait accepté la déchéance de son grade à Boutersem, d'après M. Gendebien!

Le major De Blaive de la même garde civique mobilisée a reçu la croix pour la part brillante qu'il prit à la campagne de 1831.

Le sous-lieutenant Petit, décoré en récompense du courage dont il a fait preuve dans la campagne de 1831 et tout particulièrement au combat de Boutersem, où il a été blessé d'un coup de feu.

Les lieutenant et sous-lieutenant Moncheur et Navez, du même corps, ont été décorés pour leur belle conduite à Boutersem; le capitaine adjudant-major Trouilliez le fut également et d'autres encore,

car le bataillon montois s'était signalé par sa brillante valeur ; mais il entre dans les vues de M. Gendebien de ne pas parler du fait d'armes de ses compatriotes, sa démonstration en aurait trop souffert, comme il a le soin bien grand de ne faire aucune mention de l'arrêté royal du 31 mars 1846, inséré au *Moniteur officiel*, par lequel la croix de Léopold est donnée au sr Le Clerq, P. L., dont la belle conduite, dit un des motifs, fut remarquée à l'affaire de *Roosbeeck*, où la compagnie des chasseurs de Chasteler, dont il faisait partie, fit plusieurs prisonniers.

Nous avons donc dépassé la position conquise de Boutersem, malgré l'affirmation du contraire par M. Gendebien, les documents officiels en donnent la preuve certaine ; il nous eut été agréable de nous faire appuyer encore du témoignage de notre compagnon momentané des chasseurs Chasteler ; mais à notre grand regret nous ne le connaissons pas même de nom ; un grand nombre de nos contemporains de l'époque sont morts, s'il vit encore et que cet écrit lui tombe sous les yeux, il se rappellera de nous aux quelques paroles qu'il nous a adressées et que nous n'avons pu oublier : Voyez donc ces lignes noires, nous dit-il, mais c'est de la cavalerie, elle va nous charger. C'était effectivement cette

cavalerie dont parle M. Gendebien, nous l'apercevions manœuvrant dans la plaine vis-à-vis de nous, en bandes noires qui avaient l'air de glisser sur la terre pendant le crépuscule ; heureusement que moins de cinq minutes après nous occupions Roosbeeck.

Quant aux souvenirs de notre frère Auguste, ils sont identiques aux nôtres.

L'auteur que nous réfutons rend compte aussi d'une longue conversation qu'il eut sur le champ de bataille de Boutersem et qui comprend sept pages d'impression, de 143 à 149. Il rencontre le frère utérin du brave Jenneval tué à Lierre ; il s'entretient avec un républicain sincère et loyal du nom de Lamarche, qui a déposé ses épaulettes par opinion, le jour de l'avènement de Léopold 1^r. Ils discutent la position qui nous est faite, et veulent faire entreprendre immédiatement la retraite par l'armée sur Louvain. Déjà M. Gendebien en a entretenu Tieken ; mais Tieken n'ose pas même donner un avis au roi. Enfin Lamarche et lui se quittent très-émus et, en un temps de galop, cinq minutes après Gendebien rejoint le général Tieken ; il résulte de leur seconde conversation que le roi a ordonné d'attaquer l'armée hollandaise concentrée à Tirlemont, sans permettre au général de changer

l'ordre de bataille, sans qu'il puisse même ordonner à une pièce d'artillerie de faire feu. Le roi n'est pas sur les lieux pour le moment. Le général qui a toutes les troupes sous ses ordres immédiats ne peut prendre aucune mesure qu'en cas d'événements graves. Tels seraient les ordres formels du roi.

Or, l'armée sous les ordres immédiats de Tieken a reçu la mission de s'emparer de Tirlemont, si c'est possible; le roi n'est pas présent; l'ennemi arrête l'armée par son canon, et, d'après Tieken, ce n'est pas un événement grave!!

Puis, l'événement le plus grave qui peut arriver en guerre est d'être tourné par l'ennemi. Tieken assigne à un tel événement une importance si majeure qu'il se sert du mot — *trahison* — page 148, en parlant de celui qui ne prendrait pas des mesures pour se précautionner contre un événement aussi grave. Gendebien prévient donc Tieken qu'il est tourné; le général tout ému verse quelques larmes; tout-à-coup il se ravise, sèche promptement ses pleurs et soutient que la marche tournante de Saxe-Weimar n'est pas un événement grave, car, dit-il, le roi nous laisse ici pour masquer sa marche de nuit sur le corps de Saxe-Weimar qu'il va envelopper et faire prisonnier!! page 148.

Mais avec quelle armée le roi allait-il manœuvrer

pour faire prisonnier les quinze mille hommes de Saxe-Weimar ? La question mérite d'être examinée :

Le roi avait donné ses ordres à son général en chef sur le but définitif à atteindre, sauf à son lieutenant à agir de manière à atteindre ce but ; ce lieutenant avait donc tout pouvoir et il en use à tel point qu'il fait enlever à la bayonnette, un village occupé par l'ennemi.

Constatons ici que la Constitution donne le droit au roi de commander les troupes de terre et de mer ; il en est ainsi dans tous les pays du monde ; que le chef soit chef NÉ, qu'il soit chef nommé comme le fut le régent, ou chef élu comme un président de république, le roi, le régent ou le président de république désigne les généraux, les commandants des armées ; et Tieken était général en chef de l'armée de l'Escaut, sous l'autorité et le commandement constitutionnels du roi.

De plus, pas un détachement, pas un corps de l'unique armée à la disposition du roi ne pouvait être employé à une mission quelconque sans que l'ordre n'en fut transmis par l'intermédiaire de Tieken ; il est donc absurde de prétendre que l'inaction de Tieken en présence d'un événement grave a été commandée par un sentiment d'obéissance passive et ensuite, après réflexion, par la pensée

subite d'une combinaison supérieure qui aurait eu pour résultat la capture de Saxe-Weimar et de toute sa division composée de 15,000 hommes ; combinaison chimérique aux yeux de Gendebien même , puisqu'il reconnaît à la page 133 un fait bien authentique pour lui et également pour le général Tieken, c'est que le roi n'a , pour le soutenir , que les seules forces de l'armée de l'Escaut , toute entière en ligne sous les ordres immédiats de Tieken !

Nous ne dirons pas comme M. Gendebien : J'ai souligné !

Le matin du 11 août , on se savait tourné , c'était public pour tous , excepté pour les indifférents , prétend Gendebien , pages 154-155 : l'état-major le savait aussi , à l'exception du général en chef ! accusation plus grave encore : Le quartier général savait la veille, 10 août, que Saxe-Weimar manœuvrait pour nous tourner et il savait que Saxe-Weimar passait la Dyle, le 11 au matin , à une lieue et demie en amont de Louvain, et le général en chef n'en savait rien ! mais à peine avisé dans la soirée du 11, après avoir versé quelques larmes, le général en chef a la malice de deviner une manœuvre d'une conception supérieure du roi , qui devait amener la capture de Saxe-Weimar !

Mais avec quelle armée allait-on opérer cette capture ?

Nous avons vu que pour arriver au chiffre fabuleux de 64,000 hommes dont se seraient composées nos forces militaires en 1831, le général ministre de la guerre, de Failly, sous le régent, y comprenait les pompiers de la ville de Gand ; nous devons supposer, peut-être, que Gendebien veut laisser toute la gloire de la destruction des 15,000 hommes de Saxe-Weimar, aux vingt-cinq pompiers de la ville de Louvain.

Le quartier général savait donc, le 10 août, (nous en exceptons toujours le général en chef) que Saxe-Weimar manœuvrait pour nous tourner ; or, si Gendebien avait lu les rapports du prince d'Orange il saurait : que ce fut le 10 août seulement que Saxe-Weimar reçut l'ordre de s'avancer de St-Trond sur Tirlemont : qu'il passa la nuit du 10 au 11 dans cette dernière ville.

Que sa gauche se trouvait encore le 11 au matin à Hoegaerde, village situé à 5 $\frac{1}{2}$ milles de Tirlemont : qu'il partit de Tirlemont dans la journée du 11 août seulement pour passer la nuit du 11 au 12 à Bossut, à cheval sur la chaussée de Louvain à Namur et de Louvain à Nivelles. Le village de Bossut est situé à une lieue et demie de Rhode-

St^e-Agathe et le prince ajoute que le passage de la Dyle eut lieu en ce dernier village dans la matinée du DOUZE AOÛT. — La réalité des faits, les pièces officielles, détruisent toutes les allégations soulignées de Gendebien.

Rhode-St-Agathe n'est pas à une lieue et demie de Louvain, mais bien à deux lieues et demie.

Et plus loin page 160, Gendebien, colonel d'état-major de la garde civique de Bruxelles, apprend à l'hôtel de Mons à Louvain, où il logeait, par une communication de son ami Vifquin, accompagné du bourgmestre de Ever ou d'Everlé, que le corps de Saxe-Weimar passait la Dyle le 11 août au matin à Rhode-St^e-Agathe. Que fait-il en apprenant un fait d'une importance aussi grave ? Il a soin de nous l'apprendre : Il se désarme et se rend en costume de ville sur les boulevards pour voir une revue de l'armée. Il prétend avoir annoncé la grave nouvelle au général van Coeckelberg de la garde civique de Bruxelles, qui vint à son tour lui dire un quart d'heure après : « On le sait : » sans autres explications. Quel laconisme étrange !

Que fait-il ensuite ? Comme nous, il accompagne l'armée dans sa marche sur Tirlemont, mais prétend n'avoir pu dépasser Boutersem, où on le trompe et

se trompe si étrangement ; puis, il se met en relation avec Tieken et attend jusqu'au soir pour lui communiquer sa grave nouvelle, A SA SECONDE ENTREVUE ! !

Il n'y a pas de village du nom de Ever, sur la route suivie par Saxe-Weimar ; le village de Heverlé, et non pas Everlé, est un faubourg de Louvain ; Evere est situé près de Dieghem lez-Bruxelles.

D'après l'auteur que nous réfutons, Saxe-Weimar aurait employé trois jours, les 10, 11 et 12 août, pour opérer sa marche tournante, longue de six à sept lieues, tout au plus, de Tirlemont à la montagne de fer. Ne serions-nous pas dans le vrai, plutôt, en supposant que, la résolution ayant été prise le 11 par l'armée belge, d'attaquer l'armée du prince d'Orange à Tirlemont, celui-ci en aurait été informé de suite par ses espions, car il était bien fidèlement servi, et que se trouvant à la tête d'une armée plus que quadruple de la nôtre, il aura jugé pouvoir en disjoindre une partie, combinaison qui s'était déjà présentée à son esprit et aura donné l'ordre à Saxe-Weimar de commencer sa marche tournante lorsque nous nous mettions en route sur Tirlemont par Boutersem vers le milieu de la journée du 11 août ? Les expressions du 8^e bulletin du prince le font supposer.

Une armée qui se sait tournée par un corps ennemi perd beaucoup de son assurance ; c'est dans les bas-fonds de Roosbeeck que nous avons appris l'événement ; par qui ce bruit a-t-il été répandu ? Depuis quand circulait-il dans les rangs ? Nous l'ignorons : mais nous croyons pouvoir affirmer que les Chasteler n'en savaient rien avant la prise de Boutersem. La conduite de notre armée prouva le lendemain qu'elle n'en était pas ébranlée, grâce à la présence du roi que l'on vit toujours au premier rang des combattants.

L'artillerie hollandaise se trouvait placée sur un monticule au-devant de Roosbeeck sur la gauche de la chaussée en allant vers Tirlemont ; elle dut se retirer pour prendre position nouvelle de l'autre côté du village d'où elle nous canonna sans qu'il lui fut riposté. L'obscurité était venue, il était trop tard pour poursuivre l'ennemi en retraite.

Ayant rencontré dans Roosbeeck un chasseur Chasteler légèrement blessé à la jambe, nous l'avons ramené à Louvain où nous sommes rentrés au milieu de la nuit, l'ayant soutenu pendant toute la marche en compagnie de notre frère Auguste. C'était M. Le Clerq, décédé greffier de la chambre des représentants ; il se rendit à Louvain peu de temps après les événements du mois d'août, pour nous remer-

cier. — C'est son frère qui fut décoré pour sa belle conduite à Roosbeeck.

Le combat de Boutersem continué à Roosbeeck a été plus sérieux que ne l'avoue le récit officiel hollandais ; l'ennemi y eut une cinquantaine de morts parmi lesquels le lieutenant-colonel Valkenburg, et beaucoup de blessés ; on lui fit aussi quelques prisonniers et son mouvement de recul se fit sentir sur toute sa ligne de retraite ; notre attaque avait été tellement vigoureuse que le prince d'Orange se figura avoir été induit en erreur sur le montant de notre effectif ; on nous a même assuré, et nous mentionnons plus loin un incident passé à Nethen qui en donne une quasi certitude, qu'il jugea que la réunion de toutes ses forces sur un point unique devant Roosbeeck était nécessaire à la réussite de l'attaque qu'il projetait d'effectuer le lendemain sur Louvain, et, qu'en conséquence, il rappela près de lui le corps de Saxe-Weimar ; mais que des nouveaux rapports de ses espions l'engagèrent à envoyer contre-ordre.

Nous ignorons si M. Gendebien est dans le vrai lorsqu'il avance que le roi ne se trouvait plus présent à l'armée après la prise de la position de Boutersem ; mais ce qui est certain c'est que les rumeurs sinistres sur la présence d'une forte colonne enne-

mie à Nethen , Bossut et les environs , 8^e bulletin du prince , ne commencèrent à circuler à Louvain que dans la soirée du 11 août ; la nouvelle en avait été apportée par quelques campagnards en fuite ; c'est ainsi que le roi en fut informé à Louvain où il était rentré très-tard dans la soirée et c'est alors aussi que sir Robert Adair , ambassadeur d'Angleterre , lui apprit que les cinq grandes puissances avaient intimé l'injonction au roi de Hollande de cesser les hostilités.

AFFAIRE DU 12 AOUT 1831.

COMBAT DE LOUVAIN.

La petite armée belge dont la droite s'étendait vers Vertryck, en deçà, fut attaquée le 12 août entre 4 et 5 heures du matin sur toute la ligne jusqu'à son extrême gauche vers Lubbeck. Les troupes régulières ~~de~~ gardant ~~pa~~ ses grand'-gardes, ses postes avancés, ne furent pas du tout surprises et soutinrent bravement le choc malgré leur infériorité numérique si disproportionnée; il n'en fut malheureusement pas de même de la part de tous les volontaires de la garde civique; ceux-ci, se conduisant en bayonnettes intelligentes, préférence si marquée de l'auteur, M. Gendebien, éparpillés de nuit dans les fermes des environs, furent très-surpris de se voir attaqués après leurs succès du jour précédent et malgré nos sentiments nous ne pouvons nier que beaucoup lachèrent pied.

Encouragée par la présence du roi qui se tint

continuellement au milieu du feu, l'armée résista longtemps à toutes les attaques de l'ennemi ; le prince d'Orange le reconnaît dans son 9^e bulletin. Le roi, néanmoins, tourné sur sa droite par un corps numériquement supérieur à toute son armée, se voyant débordé sur sa gauche par la division, lieutenant-général Van Geen, forte de onze mille hommes, fut obligé d'ordonner la retraite ; mais avant de battre en retraite le roi fit une tentative pour arrêter l'effusion du sang en proposant au prince d'Orange de cesser la lutte ; il lui envoya en conséquence lord John Russell porteur d'une lettre faisant connaître l'injonction des cinq grandes puissances et l'entrée en Belgique de l'armée française. Bien renseigné dans la matinée du 12 sur l'insuffisance de nos forces, prévoyant un succès certain, le prince eut la légitime ambition de dicter son ordre de retraite non après l'échec subi à Boutersem et Roosbeeck, mais daté de l'antique capitale de l'ancien duché de Brabant, car il avait en poche depuis le 11 déjà, l'ordre du roi son père de repasser les frontières, il refusa donc la suspension des hostilités et continua l'attaque.

Le général Niellon commandait notre aile gauche ; il n'avait pu arrêter la marche de Van Geen, n'ayant à lui opposer que deux mille sept cents hommes ; il

eut un moment très-critique : un bataillon du 9^e régiment se voyant assailli par l'artillerie légère et la cavalerie s'était formé en carré , mais à tort , car quelques tirailleurs lancés en avant auraient suffi pour arrêter la poursuite ; battu en brèche il ne put soutenir le feu violent de l'artillerie et lâcha pied ; deux bataillons de la garde civique de Bruxelles occupaient l'espace entre Niellon et le centre de notre armée, ils tinrent ferme sous les ordres du général Van Coeckelberg ; Niellon profita de la bonne disposition de ces gardes , il ordonna une charge à un des bataillons du 2^{me} régiment des chasseurs qui réussit parfaitement et put continuer la retraite en ne perdant qu'une centaine d'hommes en tués, blessés et prisonniers , plus un caisson dont l'essieu avait été brisé par un boulet.

Ce fut après cette échauffourée que l'armée vint prendre position sur les hauteurs de Pellenberg , à une lieue de Louvain. Le bataillon du 9^e s'était promptement reformé.

Sur ces entrefaites sir Robert Adair , ambassadeur d'Angleterre , s'était décidé à traverser les lignes pour informer le prince d'Orange de l'arrivée de l'armée française et le convaincre de la convenance qu'il y aurait à arrêter l'effusion du sang ; le prince accéda aux propositions de sir Adair et con-

sentit à une suspension d'armes de vingt-quatre heures, sous condition que la ville de Louvain serait évacuée par les troupes belges et qu'elle lui serait remise; ces conditions furent admises par sir Adair et le prince fit cesser le feu; Tieken en étant prévenu fit également cesser le sien.

L'armée belge avait mis quatre heures pour reculer de moins d'une lieue, sans se laisser entamer, sans perdre une seule pièce d'artillerie.

Se confiant en la parole donnée, le roi rentra à Louvain accompagné de l'ambassadeur d'Angleterre.

Il semblerait juste de croire que le prince aurait avisé Saxe-Weimar de la suspension d'armes; mais il n'en fit rien, sauf plus tard, dans l'après-midi; Van Geen continua à s'avancer sur notre gauche, il semblait manœuvrer pour occuper la plaine située entre Pellenberg occupé par nos troupes et la ville de Louvain. Tieken voyant dans la marche de Van Geen un manque de foi, en fit avertir le prince d'Orange qui se contenta de répondre: « Si on veut des coups de canon, on en aura. » Et le combat recommença immédiatement.

En rapprochant cette manière d'interpréter une suspension d'armes, consentie il est vrai par paroles seulement, d'un incident qui se produisit plus tard lorsque déjà elle se trouvait acceptée et signée par les

deux parties intéressées, on n'est pas sans éprouver quelque surprise, sans conserver des doutes sérieux sur les moyens plus ou moins réguliers employés par l'armée hollandaise pour arriver à ses fins.

Nous rapportons l'incident plus loin.

Le roi entendant la reprise du feu et jugeant que la position de Tieken pourrait devenir très-aventurée, lui fit porter l'ordre positif de se retirer sur Louvain et l'armée se replia en ordre sans être poursuivie; quelques coups de canon furent cependant tirés sur l'arrière-garde, mais sans nous faire le moindre mal. Il était environ 11 heures du matin lorsque nos troupes prirent position sur les boulevards-promenades de la ville, et le combat d'artillerie se continua entre les deux armées, sans que l'ennemi osât cependant descendre dans la plaine; il se contenta d'occuper les hauteurs que nous avions abandonnées, sous Pellenberg et Corbeek-Loo.

Ce fut pendant cette canonnade que la suspension d'armes fut signée à Pellenberg.

Arrivons maintenant aux faits qui nous concernent personnellement ¹..... De bon matin, le 12 août, nous rejoignons la compagnie des chasseurs de Chasteler, qui nous fait l'honneur, comme à

¹ Nous nous exprimons parfois à la première personne du verbe pour plus de clarté.

M. Gendebien, de nous recevoir dans ses rangs. Elle était chargée de la défense à notre extrême gauche d'une batterie de position de la garde civique. La batterie avec épaulements, construite depuis deux jours, se trouvait à cinquante pas devant nous. Nous sommes restés arme au pied sur le boulevard de la porte de Diest, sans tirer un coup de fusil pendant tout le temps du combat d'artillerie devant la place.

A onze heures du matin, environ, l'armée hollandaise occupe les hauteurs de Pallenberge (le Loe) situées entre la chaussée vers Diest et celle vers Tirlemont, à une petite portée de canon de la ville ; peu de temps après et au plus fort de la canonnade, le roi, accompagné du général de Chasteler et suivi de deux gendarmes, passe derrière nous sur le boulevard de la porte du canal à la porte de Diest, au petit pas de son cheval. Environ deux heures après nous entendons une canonnade précitée sur nos derrières ; c'est le canon de Saxe-Weimar, se dit-on : La suspension d'armes était cependant signée par le général Goblet, mais nous l'ignorions ; le feu a complètement cessé devant nous et il règne un calme plat sur le champ de bataille qui nous semble être évacué par tous, sauf par nous et la batterie que nous défendons.

Une demie heure, trois quarts d'heure se passent ; l'agitation se met dans nos rangs ; se croyant abandonnés, quelques-uns proposent de s'emparer de la porte de Diest, grand bâtiment solidement construit, pour s'y défendre en désespérés ; la proposition reste sans suite. Le silence qui se fait nous remplit d'anxiété : Louvain est très-grand dans ses remparts abattus, peut-être se bat-on de l'autre côté de la ville ? Nous n'entendons plus, cependant, le canon de Saxe-Weimar. Tout-à-coup Gendebien sort des rangs ; plein de feu et d'énergie il fait valoir près de notre commandant de Tilly son grade de colonel d'état-major de la garde civique de Bruxelles ; il veut se rendre au quartier général royal pour prendre des ordres ; après quelque pourparler le commandant y consent et demande un Louvaniste conducteur, mes compagnons me désignent et le commandant m'explique ses intentions, ou pour être plus dans le vrai, me donne ses ordres formels qui m'enjoignent de conduire M. Gendebien, colonel d'état-major de la garde civique de Bruxelles, au quartier général royal pour prendre des ordres ; le commandant de Tilly ajouta à deux reprises : « Vous comprenez bien Monsieur, uniquement pour prendre des ordres ». Je répondis que je m'engageais à lui obéir ; il pouvait être près de deux heures de l'après-midi. M. Gen-

de bien demande deux hommes en plus et nous partons à quatre en patrouille. Nous nous donnons mutuellement nos noms en nous dirigeant par la rue de Diest. A peine avons-nous fait cent pas que deux sentinelles de la ligne veulent nous défendre de passer ; Gendebien se nomme en se qualifiant de son grade, en repousse une avec violence et nous passons outre, Gendebien en caporal improvisé, moi à sa droite, Frans Faider derrière lui et le Tirlemontois, le Bon de Turck derrière moi ; nous n'étions que quatre, dont un seul Louvaniste et non pas deux. M. Gendebien se trompe.

En face de l'établissement *La bergère*, même rue, une porte s'ouvre avec prudence et une femme nous montre sa figure effarée ; sur quelques paroles de Faider, elle se retire précipitement. Arrivés à la hauteur de la rue Marengo nous rencontrons un officier supérieur qui nous interpelle en brandissant l'épée ; se servant d'expressions mal-sonnantes, il veut nous reconduire sur le champ de bataille ; Gendebien se nomme en se qualifiant de nouveau de son grade et lui prouve à toute évidence qu'il a tort ; cet officier se dit porteur d'un ordre très important du roi ; son devoir lui défend de descendre de cheval et de s'arrêter en route ; deux femmes

curieuses rodent autour de nous ; lâchant la bride de son cheval nous permettons enfin à l'officier de remplir sa mission ; j'ai appris plus tard que c'est lui effectivement qui a remis l'ordre de retraite aux chasseurs de Chasteler et à la batterie d'artillerie à l'extrême gauche.

Nous continuons notre marche par la rue de Diest et prenons ensuite la rue des vaches, sans voir une seule figure humaine ; arrivés au coin de la rue des Ecreniers, le bruit du tambour battant nous attire vers l'endroit nommé les *Sept coins*, tandis que nous aurions dû suivre la rue du canal, également déserte, qui nous eut conduit directement au quartier général royal. Arrivés au carrefour nommé les sept coins nous nous arrêtons tous les quatre sur le trottoir de la maison Verzyl, très surpris de voir un régiment de chasseurs à pied défilant par les longs-Escaliers, les sept coins, la rue des bateaux, vers la porte de Malines. Un cinquième Chasteler nous rejoint ; il arrive de la porte de Tirlemont où a eu lieu l'engagement le plus sérieux ; il nous apprend à notre grande stupéfaction qu'il accompagne l'arrière-garde de l'armée qui se dirige sur Malines.

En face de nous, au coin de la maison Van Roos-

broeck, se trouve un spectateur, je le reconnais, c'est M. Pieters-Pycke, officier de l'empire, en retraite, premier et unique bourgeois que nous ayons vu ; je m'approche de lui en traversant la file de nos troupes ; il m'interpelle de suite et voici ses paroles, elles ne sortiront jamais de ma mémoire : « Félix, allez-vous désarmer, tout est fini, le roi est parti avec toute l'armée, voilà l'arrière-garde, l'armée hollandaise va occuper la ville, songez à votre sûreté ! » Je ne sais quelle fut ma réponse ; Je retournai de suite près de mes compagnons à qui je rendis compte de la situation ; je crois que dans notre stupeur pas une parole ne fut échangée et j'affirme surtout que le mot — barricade — ne fut pas prononcé ; bien au contraire même, car ayant pris congé de mes compagnons, ceux-ci et le nouvel arrivé, un Bruxellois qui s'informa de l'emplacement de la compagnie, prirent la même direction que nos troupes. Il paraît qu'ils se sont ravisés puisque M. Gendebien rend compte d'une visite faite à notre hôtel-de-ville. Quant à moi, on le comprend, ma mission, la seule que j'avais acceptée, consistant à conduire M. Gendebien au quartier général royal, était terminée et je rentrai au logis, d'après mes notes, à deux heures trente-cinq minutes de l'après-midi.

Pour qui connaît la topographie de la ville de

Louvain , il sera démontré à toute évidence que si notre mission avait eu pour but de faire se soulever la population de Louvain pour nous défendre révolutionnairement, nous aurions dû suivre un itinéraire tout autre que celui que nous avons suivi ; il nous aurait fallu continuer toute la rue de Diest, ce qui nous eut conduit directement à l'hôtel-de-ville, au lieu de prendre à angle droit par la rue des Vaches nous dirigeant en ligne droite sur l'hôtel Claes à St-Gertrude, siège du quartier-général royal.

C'est donc à tort que M. Gendebien avance que quatre jeunes gens se joignirent à lui pour soulever la population de Louvain, faire construire des barricades pour se défendre à outrance en attendant l'arrivée de l'armée française.

Nous donnerons encore une preuve que la compagnie Chasteler n'a pas eu la pensée de défendre Louvain révolutionnairement en élevant des barricades : Nous avons fait connaître plus haut que l'ordre de retraite lui fut remis par l'officier supérieur que nous avons rencontré rue de Diest ; eh bien ! à sa réception, pas une observation ne fut faite ; elle pensa nécessairement à ses compagnons qu'elle abandonnait, mais se mit immédiatement en marche vers la porte de Malines sans s'occuper aucunement des prétendues barricades que nous devons élever ;

elle allait bientôt sortir de Louvain lorsque nous nous trouvions aux sept coins ; M. Gendebien le reconnaît même très explicitement à la page 172 de son livre ; voici comment il s'exprime :

« Sortis de l'hôtel-de-ville, nous nous regardâmes,
» piteux et désillusionnés : Retournons près de la
» porte de Diest, leur dis-je. La compagnie ne sera
» plus là, dirent-ils ; elle doit avoir commencé sa
» retraite ; allons la rejoindre à la porte de Malines,
» nous éviterons une longue et inutile corvée.
» J'AVAIS DIT à F. Faider ma conversation avec
» MM. Goblet et Wilmar. »

Or, puisque M. Gendebien reconnaît d'avoir simplement *dit* à F. Faider sa conversation avec MM. Goblet et Wilmar, il est avéré que la compagnie n'avait pas été consultée et il est encore plus clair que les plus braves n'ont pu par conséquent accueillir son prétendu projet ; pendant notre trajet rien n'en fut communiqué au baron de Turc ni à l'auteur de cet écrit sur qui reposait la responsabilité de l'exécution de la mission confiée à M. Gendebien ; il est vrai que l'ordre de notre commandant n'était que verbal, mais il était très-positif et très-exclusif, et c'est à moi, auteur du présent, qu'il fut donné.

C'est pendant une conversation avec Goblet et Wilmar que Gendebien émit l'intention de faire des

barricades ; n'en faites rien , dirent ces messieurs , c'est exposer la ville à une destruction certaine , sans résultat possible ; puis il ajoute page 169 — « *Les plus braves de la compagnie, consultés accueillirent favorablement mon projet.* » — et il nous fait l'honneur de nous comprendre parmi les plus braves , tandis qu'il résulte de ses propres écrits qu'il avait simplement *dit* à F. Faider sa conversation avec MM. Goblet et Wilmar ! Nous nous contenterons d'affirmer avec toute la sincérité possible , que nous n'avons eu connaissance de ses projets que par la lecture de son livre.

Quant aux groupes composés presque exclusivement de femmes et d'enfants , page 170 , je dois le dire , je n'en ai pas vu un seul. Pas un bourgeois n'a pu se plaindre de n'avoir pas d'armes , la patrouille n'en a pas rencontré un seul , moi présent ¹. Étaient-ce les femmes , les enfants , qui disaient en flamand ? *Le roi n'a qu'à se défendre, cela ne nous regarde plus* : M. Gendebien étant Montois ne peut comprendre que très-imparfaitement notre langage flamand , il s'est fait illusion.

Nous allons encore relever quelques erreurs de M. Gendebien , mais d'un autre genre.

¹ Il ne peut être question de M. Pieters-Pycke.

« La brave , l'héroïque ville de Louvain n'était
» plus ce qu'elle avait été avant le règne des doctri-
» naires !! ceux-ci avaient découragé , calomnié les
» meilleurs patriotes. puis page 171 : Nous ne
» pûmes trouver le brave Deneef qui , par son cou-
» rage et son énergie , avait fait faire des mira-
» cles ! » Lesquels donc ?

Il est vrai que M. Deneef n'était plus à trouver à Louvain ; fortement engagé dans la révolution de 1830, il a eu peut-être grandement raison de quitter la ville de bon matin, ne pouvant prévoir le résultat des événements.

En ce qui concerne la population virile de Louvain que M. Gendebien représente tantôt comme découragée par les doctrinaires ! tantôt comme se trouvant en face de l'ennemi ! puis , électrisée par un absent ! voici sa conduite pendant la courte campagne de 1831 : Les hommes valides de la garde civique avaient pris les armes et se trouvaient , formés en bataillon , en face de l'ennemi sous les ordres de M. Beckx, lieutenant-colonel ; ce bataillon occupa d'abord les positions d'Aerschot, de Langdorp, de Rillaer, de Westmeerbeck ; il assista aux affaires de Montaigu et de Louvain ; il fut engagé à plusieurs reprises sous les yeux du roi et perdit quelques hommes. A la retraite de l'armée cette po-

pulation virile loin d'avoir les sentiments que lui prête M. Gendebien, accompagna son roi à l'avant-garde et donna des preuves nouvelles de son dévouement au souverain.

Les Louvanistes, que M. Gendebien représenté comme indifférents à la personne royale et à sa cause, versaient au contraire leur sang pour sa défense et payaient de la vie leur attachement à la royauté ; une chapelle a été érigée par la piété chrétienne, à leur honneur et à celui de leurs compagnons d'armes, sur un des accotements de la chaussée de Malines près du champ où ils sont tombés ; si l'âge de M. Gendebien le lui eut permis il se serait certainement rendu sur les lieux ; il y aurait vu la Croix du Rédempteur, il y aurait contemplé ce signe vénéré devant lequel nos fronts de chrétien s'inclinent ; elle abrite le nom louvaniste et la loyale conscience de Gendebien lui est défendu des allégations aussi contraires à la vérité. — Nous n'avons aucun doute à cet égard, ce digne vieillard a été odieusement trompé.

Le lieutenant-colonel Beckx, vieux soldat de la garde impériale, décoré de la légion d'honneur, reçut la croix de Léopold, en récompense, dit l'arrêté du 15 avril 1835, du zèle, de l'activité et du courage dont il avait fait preuve pendant la campagne

de 1831 et des bonnes dispositions qu'il avait prises devant l'ennemi.

Postérieurement au 12 août 1831, S. M. Léopold I^{er} a résidé bien des jours à Louvain et en toutes les occasions la population a cherché à lui témoigner ses sentiments de respect et de dévouement. Les Louvanistes ont vu leur roi au feu, ils conserveront toujours pour sa personne une respectueuse admiration.

Roi vénéré de son peuple, Léopold I^{er} a emporté dans la tombe l'estime du monde.

Reprenons notre narration.

Saxe-Weimar qui occupait la montagne de fer depuis l'heure de midi à-peu-près, fut avisé de l'armistice par les soins de l'ambassadeur d'Angleterre et par un officier de notre état-major, mais n'ayant reçu aucun ordre du prince d'Orange, il refusa de le reconnaître et il prétexta de ce défaut d'ordres de son général en chef pour faire attaquer notre avant-garde en retraite par la route de Malines; si quelques boulets traversèrent cette route coupant les arbres à hauteur d'homme, comme l'écrit M. Gendebien, il y en eut bien peu, car le combat ne fut que de courte durée et la plupart des boulets se logèrent dans les murs d'une maison où était établie la première barrière sur la chaussée de Louvain à Bruxel-

les, située au pied de la montagne de fer ; nous n'avons éprouvé des pertes sensibles en tués et blessés que par une charge de cavalerie et le feu de l'infanterie.

Le roi prit immédiatement les dispositions nécessaires pour repousser la force par la force ; notre artillerie fut mise en batterie sous sa propre direction et répondit vigoureusement, mais en même temps il dépêcha un aide-de-camp de Niellon à Saxe-Weimar pour lui affirmer de nouveau l'inutilité d'une plus longue effusion de sang. L'aide-de-camp fut reçu avec la plus grande courtoisie ; Saxe-Weimar lui fit compliment sur la belle défense de Ravels et ajoutant foi à sa parole de soldat, notre vigoureuse attaque lui conseillant la prudence et voyant ses troupes repoussées, il fit cesser le feu ; nous pouvons certifier qu'il ne fut plus repris ; le dernier boulet avait été pour le roi ; il pouvait être une heure et demie de l'après-midi.

M. Gendebien ne peut avoir été effrayé par le sifflement des boulets qui lui seraient passés au-dessus de la tête sur la chaussée de Malines ; pages 173 et 174 ; la frayeur est inconnue à un homme de cœur et d'énergie comme lui ; des boulets ont pu traverser la chaussée de Malines suivie par nos troupes, alors que lui et moi — coude à coude dans

les rangs des Chasteler — nous nous trouvions à l'extrême gauche près de la porte de Diest; c'est là où les boulets passaient tous au-dessus de nos têtes, les Hollandais tirant trop haut; c'est là où des grands marronniers qui se trouvaient derrière nous furent hachés par les boulets et les obus qui éclatèrent tous sans nous atteindre; il y a confusion dans ses souvenirs.

Il était près de 2 1/2 heures de l'après-midi lorsque je quittai M. Gendebien au carrefour des sept Coins; d'après sa narration il se rendit à l'hôtel-de-ville, il y rédigea une adresse au prince d'Orange, il eut des pourparlers avec différents groupes de femmes, d'enfants du peuple, quelques hommes. Il raconte le profond et triste étonnement de deux échevins de la ville, sa conversation avec M. Vifquin, pages 171, 172 et 173, les paroles de Faider. Il va se désarmer, il reconnaît que ses chevaux sont hors de service. Puis, il se rend à la porte de Malines et y rencontre Tieken au moment où il allait opérer sa retraite. Une conversation s'engage entre lui et le général: ce dernier verse de nouveau des larmes amères et il résulte de toute la mise en scène des boulets et des faits racontés que Tieken et l'armée se seraient encore trouvés à Louvain à l'heure où ils se trouvaient déjà à Campenhout à deux lieues

de Louvain. Il devait être alors au moins quatre heures de l'après-midi, car pour avoir fait tout ce qu'il dit, il lui a fallu au moins une heure et demie, bien que tout se fasse vite en pareille circonstance. Observons encore qu'il faut trente minutes pour faire le trajet de l'hôtel-de-ville à la porte de Malines à Louvain et que de plus : « *Nous constatâmes*, dit l'auteur page 171, *que le quartier-général royal et celui de la garde civique avaient disparu.* »

M. Gendebien oublie qu'en écrivant ces lignes soulignées, il confirme pleinement la mission qui lui a été confiée et l'ordre donné à l'auteur du présent opuscule par le commandant de Tilly, qui consistaient uniquement, nous répétons notre affirmation, à nous enquérir et à prendre des ordres au quartier-général royal, et nullement à poser un acte d'insensés. Nous sommes cependant loin de prétendre que M. Gendebien n'a pas songé aux barricades, nous ne pouvons affirmer que ce que nous savons. Nous concevons le désespoir qui le saisit en présence de nos désastres, ne serait-ce pas là une des causes qui ont troublé ses souvenirs?

Or, pour faire apprécier à sa juste valeur l'exactitude du récit, rendons compte à notre tour de nos faits et gestes pendant cette heure et demie et le restant de la journée.

Rentrés chez nous pour nous désarmer, nous nous sommes ensuite quelque peu réconfortés à table. Jeunes, curieux, éprouvant un vif sentiment d'anxiété, nous sommes sortis du logis, dirigeant nos pas vers la porte de Malines ; nous étions trois ; M. Vermersch, mon frère Auguste et moi ; y étant arrivés sans avoir rencontré un seul soldat, nous avons escaladé la montagne dite — Mont César — et je puis assurer qu'il n'y avait plus un seul corps de nos troupes aux alentours de la porte de Malines ; il n'y avait pas même un seul soldat retardataire en marche sur la chaussée aux approches de Louvain.

Nous nous trouvions au haut du Mont César vers les quatre heures après-midi ; de là, la vue plane sur tous les environs de la ville ; nous distinguons parfaitement les montagnes de Pellenberg, la porte de Diest et celle de Tirlemont ; tout-à-coup nous vîmes un immense tourbillon de fumée et le bruit d'une explosion se fit entendre, nous venant de la porte de Tirlemont ; nous étant consultés, la curiosité l'emporta sur la prudence et nous nous rendîmes sur les lieux distants de cinquante minutes au moins ; un bien douloureux spectacle nous y attendait, voici ce qui était arrivé : Des bourgeois voyant un caisson abandonné voulurent le charger des projectiles laissés dans les batteries dont les canons

étaient retirés; malheureusement le caisson contenait encore des poudres, une étincelle produite par le choc du fer y mit le feu et dix-huit victimes de l'explosion restèrent calcinées sur le carreau ! Un de nos voisins de la rue de Paris à Louvain était du nombre ; on le reconnut à un anneau d'argent qu'il portait à un des doigts de pied. Tristement impressionnés nous sommes rentrés en ville et nous trouvant sur la 'Grand' place, nous fûmes entraînés par une panique inexplicable de la population circulant dans les rues. Arrivés précipitamment chez nous, nous y avons procédé à quelques soins conseillés par une prévoyance prudente ; soins inutiles, à dire vrai, mais nous ne pouvions prévoir la convention qui intervint entre les armées française et hollandaise.

Puis l'aiguillon de la curiosité me piqua de nouveau ; je parcourus seul quelques rues de la ville et vers six heures après-midi, toujours dans la journée du 12, je rencontrai dans la rue de Diest, en face de la porte d'entrée du théâtre Frascati, quelques artilleurs de la batterie que nous défendions le matin, les chevaux de trait manquant, ils traînaient à bras leurs canons de position, ne voulant pas les abandonner.

L'auteur, M. Gendebien, prétend que la déroute, la confusion, le désordre, ont commencé lorsque

la fuite précipitée du roi en eut donné le signal — pages 164 à 166; puis, il prétend encore que le départ du roi *détermina* la retraite, la déroute et la confusion, départ qui se répandit avec la rapidité de l'éclair! Et que ce fut Tieken qui ordonna la retraite vers quatre heures après-midi; il serait impossible d'assigner une autre heure, semble-t-il, d'après le récit de la page 150.

Or, toutes ces allégations tombent devant le plus léger examen des faits. Le roi, en effet, à quitté Louvain par suite d'une convention que nous publions plus loin; elle stipulait une suspension immédiate des hostilités et l'évacuation de la ville par l'armée belge. Le roi partit par la porte de Malines, accompagné de quatre gendarmes pour toute cavalerie, d'une batterie d'artillerie et d'un corps d'infanterie formant l'avant-garde de l'armée, sous les ordres de Niellon; la garde civique de Louvain voulut accompagner son roi; il y eut un court engagement; puis, le gros de l'armée suivit, non en déroute, il n'y en eut pas parmi les corps réguliers, mais dans la confusion de la douleur et sans se sentir humiliée; le combat de sept heures qu'elle venait de soutenir pour reculer de deux lieues devant un ennemi quatre fois supérieur en nombre lui donnait la conviction de s'être bien conduite; et le lende-

main elle se trouvait concentrée à Muijsen , entre Malines et Louvain , prête à recommencer la lutte.

Notre cavalerie , sous les ordres du général de Marneffe , sortit de Louvain par la porte de Bruxelles et fit un à droite à certaine distance de la ville pour rejoindre l'armée en marche sur la chaussée de Malines.

Nous allons maintenant rendre compte de l'incident que nous avons mentionné plus haut et qui survint à la porte de Tirlemont , alors que la suspension d'armes était acceptée et signée , et que le feu avait cessé sur toute la ligne. Suivant les usages de la guerre l'armée hollandaise devait garder ses positions et l'espace entre les combattants devait rester inoccupé ; l'armée hollandaise comprit-elle mal la convention ? La viola-t-elle de propos délibéré ? Fut-ce l'exécution d'un ordre donné antérieurement ? Nous l'ignorons ! Toujours est-il qu'un régiment de cuirassiers accompagné de batteries d'artillerie vint au galop prendre position dans la plaine sur la gauche de la chaussée de Tirlemont , en face de la ferme Coutermans située sur la droite ; des troupes de l'infanterie hollandaise avaient aussi pris une position plus avancée , et se glissant derrière les maisons , elles avaient occupé le jardin de l'établissement *Le Tivoli*, abritées et cachées par de

très-fortes haies , d'où elles commencèrent un feu de mousqueterie sur nos batteries.

C'était la seconde fois de la journée que nos troupes essayaient le feu de l'ennemi alors qu'elles avaient l'ordre de cesser le leur , par suite de convention.

Nous avons construit des batteries de position à droite et à gauche de la porte de Tirlemont ; l'une de droite, armée de très-grosses pièces, était commandée par le capitaine Eenens , officier d'une très-grande énergie et des plus distingués ¹ ; cet officier voyant dans la prise de possession de la plaine, par les troupes ennemies, une violation flagrante de l'armistice, (car où l'ennemi se serait-il arrêté ?) n'hésita pas à commander le feu , malgré les instances contraires d'autres officiers présents ; les autres batteries imitèrent son exemple et les effets de notre feu furent extrêmement meurtriers pour ce malheureux régiment de cuirassiers surtout ; le neuvième bulletin du prince d'Orange en fait mention : « Nous avons à déplorer dans cette attaque, dit-il, la mort du lieutenant d'artillerie Prinsen et la perte pour le service du brave colonel Gallièrès, dont la jambe gauche a été emportée par un boulet

¹ Il est aujourd'hui lieutenant-général , inspecteur général de l'artillerie.

de canon. Son fils , qui faisait près de son père les fonctions d'adjutant de ce même régiment de cuirassiers , fut malheureusement frappé de la même manière par le même boulet. » Telles sont les expressions du rapport du prince.

Notre feu ne dura pas longtemps ; bien dirigé il suffit pour déblayer la plaine ; le prince voulait considérer la reprise du feu par nous comme un acte de trahison ; nous aussi nous accusions la marche en avant de son armée comme étant un acte de trahison ; des plaintes réciproques se transmirent par l'intermédiaire d'officiers d'état-major et le résultat de la conférence fut que l'armée hollandaise se retirerait dans ses lignes et que le terrain qui la séparait des nôtres resterait neutre jusqu'au lendemain à midi.

Quoique repoussés, le prince avait reconnu que nous n'étions ni abattus ni à sa merci ; et la leçon avait été trop forte pour oser recommencer , car ce malheureux régiment de cuirassiers était décimé et sept pièces d'artillerie étaient démontées.

C'est cet incident, connu sans doute de M. Gendebien, qui lui aura servi pour écrire la page 165 de son livre, qu'il nous permette de le supposer, où il prétend que la trahison, qu'il fait venir de bien haut, voulait empêcher nos soldats de riposter au

feu de l'ennemi pendant la retraite de Boutersem. Ou bien, serait-ce la cessation momentanée du feu sur le plateau de Pellenberg qui lui permet d'écrire cette page d'accusation? Ce serait travestir singulièrement les faits, car loin de ne pas se défendre l'armée fit au contraire une défense énergique de chaque position sous les yeux du roi toujours présent au milieu du feu.

La belle conduite du roi fut justement appréciée par le comte Belliard ; ce vétéran d'Arcole, d'Héliopolis, d'Austerlitz, de la Moskowa, qui certes se connaissait en courage comme en tactique et en stratégie, écrivit au gouvernement français, qu'il représentait à Bruxelles en qualité d'ambassadeur, en rendant compte du combat de Louvain :

« Le roi des Belges s'est montré d'une bravoure » et d'un sang-froid extraordinaires. Souvent il a fait » le sous-lieutenant. Avant-hier, plusieurs fois, il a » été exposé à être tué. On le voyait dans les rangs » des tirailleurs donner des directions aux colonnes, » placer l'artillerie et diriger tous les mouvements ; » sans lui, sans les soins qu'il a pris, l'armée belge » était anéantie et l'autorité des Nassau imposée » de nouveau à la Belgique. »

Ce document venge noblement le roi des accusations de M. Gendebien, dont il ne reste subsister que l'odieux de l'invention.

Nous avons déjà mentionné la conversation de Gendebien avec MM. Goblet et Wilmar. Ces officiers, parcourant à cheval, dit-il, la ligne de bataille, annonçaient QU'IL Y AVAIT SUSPENSION D'ARMES, qu'on négociait un armistice, c'est-à-dire les conditions de la capitulation et de la retraite, dit-il. Comment ! Vous ici ! quelle imprudence ! Il n'est pas bon qu'on le sache. M. Gendebien répliqua : Comment ! Est-ce qu'on aurait la lâcheté de me livrer, si l'ennemi m'exceptait de la capitulation ?

Non certes, lui répondirent-ils ; mais vous pourriez devenir un embarras ; il est inutile d'augmenter les difficultés de la situation. Eh bien ! leur dit-il, ils comprendront bientôt que je suis à Louvain, si mon projet de barricade réussit.

Nous ne comprenons pas très bien les expressions employées par M. Gendebien, car la suspension d'armes est synonyme de l'armistice ; or la suspension d'armes (il y avait suspension d'hostilités) fut convenue par le même acte que la capitulation de Louvain et avant son départ, le roi nomma le général Niellon commandant supérieur de la place, chargé des détails de l'exécution de la capitulation.

L'ordre de retraite fut transmis à l'avant-garde de l'armée par le général Tieken ; le roi prit la direction supérieure de l'avant-garde sous le commande-

ment de Niellon ; arrivé au coude de la chaussée hors de la porte de Malines, Sa Majesté, ordonna l'attaque immédiate des bataillons de Saxe-Weimar qui voulaient nous barrer le passage ; notre artillerie, mise en batterie sous la direction personnelle du roi, les troupes de Niellon et quelques compagnies de gardes civiques, repoussèrent promptement l'ennemi ; les bulletins du prince d'Orange font mention de cet engagement sans en faire connaître le résultat ; ils se signalent par d'autres omissions encore et sont d'ailleurs uniquement rédigés pour glorifier l'armée hollandaise. Le prince reconnaît, cependant, dans son sixième bulletin, qu'à l'affaire de Kermpt, ses troupes furent repoussées jusque derrière le village de Berbroek, à mi-chemin de Hasselt à Diest. L'avant-garde seule de l'armée de la Meuse y fut aux prises avec l'ennemi.

En examinant les faits avec attention et en tâchant de reconnaître le moment, l'heure, où ils se sont passés, on doit reconnaître que cette conversation de Gendebien a eu lieu vers les deux heures de l'après-midi, puisque nous sommes partis en mission immédiatement après, alors que le feu avait cessé de part et d'autre, page 168.

Nous ferons remarquer que l'incident de la porte de Tirlemont avait eu lieu après la signature de

l'armistice, et le combat était fini, d'après le dire de M. Gendebien même, lorsqu'il quitta les Chasteler pour se rendre à l'hôtel-de-ville de Louvain.

Or, Goblet, l'officier supérieur cité, avait signé lui-même la suspension des hostilités, il avait par le même acte consenti à l'évacuation de la ville de Louvain et à la remise de la place aux troupes hollandaises, le lendemain avant l'heure de midi ! Et tout cela avait été accepté et signé longtemps avant les deux heures, dans les montagnes sous Pellenberg. Après avoir accepté et signé la convention, comment aurait-il pu annoncer qu'on la négociait ? Comment aurait-il pu avancer qu'un soldat de l'armée aurait pu augmenter les difficultés de la situation alors que ce soldat et l'armée entière devaient évacuer la ville avant le lendemain 13 août à midi ! Et nécessairement le colonel Wilmar connaissait aussi à deux heures les termes de la convention ; nous la rééditons en entier pour que le lecteur puisse apprécier au vu de l'acte officiel.

CONVENTION D'ARMISTICE.

ARTICLE PREMIER.

La ville de Louvain sera évacuée par les troupes Belges , demain , 13 août , à midi , et remise aux troupes sous les ordres de S. A. R. le prince d'Orange.

ARTICLE 2.

Les portes de la ville et les postes principaux seront remis par les troupes belges à des gardes de troupes hollandaises , demain , avant l'heure de midi.

ARTICLE 3.

Il y aura suspension d'hostilité *dès à présent* jusqu'à l'heure de midi de demain , 13 août.

Par ordre de S. A. R. Mgr. le prince d'Orange,

Le lieutenant-général , chef de l'état-major,

(Signé) CONSTANT DE REBECQUE.

Accepté par le général de brigade , chef de l'état-major ad intérim,

(Signé) A. GOBLET.

A Pellenberg devant Louvain , le 12 août 1831.

Le général Goblet avait ajouté une clause de ratification par le roi ; le prince la fit biffer ; mais il y eut une annexe , signée par un officier de l'état-major hollandais qui se portait garant de la parole du prince d'Orange , qui reconnaissait le droit à l'armée belge de se retirer avec ses armes , mèche allumée , drapeaux déployés et tambour battant ; cette garantie était superflue , le doute seul eut été une insulte à l'adresse de nos braves soldats ; nous constatons néanmoins que le général comte Goblet d'Alviella n'a pas apposé sa signature au bas de l'annexe ; il n'y aurait jamais consenti.

Nous croyons n'avoir rien à ajouter.

L'armée hollandaise n'est pas entrée en ville ; le corps de Saxe-Weimar seul la traversa pendant qu'un unique bataillon campait sur la place du peuple , mais le prince généralissime et son frère le prince Frédéric y firent leur entrée à la tête de leur état-major. Ils furent accueillis avec respect par une population très-silencieuse.

Le prince d'Orange nous avait imposé ses volontés ; ce fut à son tour à subir celles de l'armée française ; voici les conditions qu'il dût accepter.

ARTICLE PREMIER.

ÉTAPES.

DE L'ARMÉE FRANÇAISE.

DE L'ARMÉE HOLLANDAISE.

15 août.	Jodoigne.	Tirlemont.
16-17	» Tirlemont.	St-Trond.
18-19	» St-Trond.	Hasselt.
20	» Hasselt	Les Hollandais rentrent sur leur territoire.

ARTICLE 2.

La ville de Louvain n'aura pas de logement militaire. Les portes seules seront gardées par les troupes hollandaises, ayant des piquets sur les places pour le maintien de l'ordre.

ARTICLE 3.

Le corps du prince de Saxe-Weimar, qui est sur la route de Louvain à Bruxelles par Cortenberg et Tervueren, traversera DE SUITE la ville de Louvain pour se rendre sur la route de Tirlemont, où se trouvent les autres divisions de l'armée.

ARTICLE 4.

La ville de Louvain doit fournir à l'armée hollandaise des vivres et des fourrages.

Les deux conventions furent régulièrement exécutées et n'amenèrent aucun conflit.

Nous n'avons plus à nous occuper que de deux points; voici le premier :

L'on a vu que M. Gendebien a eu une longue conversation avec Tieken sur les lieux du combat de Boutersem pendant l'action, le lendemain, dit-il, vingt heures plus tard, je le trouvai à la porte de Malines *au moment où il allait opérer sa retraite par la route de Malines.*

» Il me serra la main, se baissa et me
» dit, les larmes aux yeux : vous aviez raison hier,
» je le sentais bien, mais je ne pouvais qu'obéir;
» aujourd'hui c'est différent, me dit-il avec indi-
» gnation et me serrant plus vivement la main : le
» roi n'a pas donné l'ordre de retraite; mais il est
» parti avec la cavalerie, comme l'Archiduc Jean en
» 1805; j'ai ordonné la retraite, parce que je ne veux
» pas faire comme Mack à Ulm. J'ai bien fait
» n'est-ce pas de repousser le déshonneur pour ma
» troupe et pour moi. »

L'auteur se pose en ignorant des faits positifs de l'histoire, nous ne pouvons le juger autrement, et son ignorance lui permet de persister dans son système d'accusation contre une tête auguste.

A Ulm, Mack se trouvait renfermé avec 50,000

hommes ; voyant la position désespérée de l'armée , en désaccord avec son général qui voulait attendre les événements et redoutant surtout l'humiliation de devoir mettre bas les armes devant l'ennemi , l'archiduc entraîna vingt-mille hommes de Mack , dont 7 à 8 mille chevaux ; il fut poursuivi par l'armée française et une partie de l'infanterie dut mettre bas les armes , mais l'archiduc ¹ Ferdinand se sauva et cinq à six mille chevaux , et Mack resté dans Ulm avec 27,000 hommes et 4,000 blessés dut capituler ; voici la convention acceptée par Mack :

« Si le 25 octobre avant minuit, un corps austro-
» russe capable de débloquer Ulm ne se présentait
» pas, l'armée autrichienne devait déposer les armes,
» se constituer prisonnière de guerre et être conduite
» en France. Les officiers autrichiens pouvaient ren-
» trer en Autriche à condition de ne plus servir
» contre la France. Chevaux, armes, munitions,
» drapeaux, tout devait appartenir à l'armée fran-
» çaise. »

Pour le malheur de Mack une armée austro-russe ne se présenta pas. A Louvain, la condition était l'antithèse réelle de celle de Ulm ; en vertu de la convention notre petite armée avait 24 heures pour

¹ L'archiduc Ferdinand, d'après Thiers, et non pas l'archiduc Jean.

se retirer en emportant ses armes, ses drapeaux, ses bagages, mèche allumée et tambour battant. Nous devons le reconnaître cependant la capitulation nous avait été dictée par un ennemi vainqueur et acceptée forcément par le général chef d'état-major de Tieken.

Tieken connaissait donc parfaitement bien ce qui nous était imposé puisque son chef d'état-major avait apposé sa signature au bas de la convention; et non seulement il connaissait l'extrémité à laquelle nous avons été réduits, mais s'était mis en devoir de satisfaire aux obligations qui nous étaient imposées, puisque nous avons vu défiler son arrière garde au carrefour des sept Coins vers 2 1/2 heures de l'après-midi.

Le général Goblet ayant remis au roi le double de l'acte d'armistice, S. M. le fit notifier à Saxe-Weimar et se mit en marche vers Malines à la tête de l'avant-garde; attaqué par Saxe-Weimar qui prétextait ne pas avoir reçu d'ordres de son général en chef, le roi ne voulut accepter aucun retard qui eut pu exposer l'armée à l'humiliation de défiler devant l'ennemi, il préféra se faire jour les armes à la main et refoula les bataillons qui tentaient de lui barrer le chemin. Et cependant, si notre armée souffrait de l'abaissement de la patrie notre petite phalange de onze à douze mille hommes pouvait se montrer sans

honte aux quarante mille hommes du prince d'Orange et aux quinze mille hommes de Saxe-Weimar.

Le général Tieken se serait flatté d'avoir repoussé le déshonneur pour ses troupes et pour lui ; nous nous permettrons d'émettre la pensée qu'il eut mieux fait de repousser l'ennemi. Mais hâtons-nous d'ajouter que nous n'avons pas l'intention d'incriminer un vieux et brave soldat, qui remplit loyalement son devoir.

Voici le deuxième point :

« Le lendemain 12 août à quatre heures
» du matin seize heures plus tard : (L'armée belge
» s'était mise en marche vers Tirlemont le 11, à
» midi) l'odieuse comédie était jouée : l'armée était
» refoulée par un ennemi quatre fois supérieur en
» nombre, dans Louvain, où elle apprit que sa re-
» traite sur Bruxelles était coupée, depuis la veille,
» au moment même où elle sortait pour aller faire
» une royale et mystérieuse partie de tirailleurs à
» Boutersem.

» Ceci est encore exactement, rigoureusement
» HISTORIQUE ! et n'a pas besoin de commentaires ,
» s'écrie Gendebien aux pages 161 et 162 de son
» livre. »

Nous nous permettrons de commenter quelque peu son histoire ; car , ainsi qu'on le voit , il tient à persuader que Saxe-Weimar a passé la Dyle le

11 août à Rhode-S^{te} Agathe, qu'il occupait le 11 août la montagne de fer sur la route de Louvain à Bruxelles et que le fait était connu le 11 août au matin de notre état-major royal ; or, malgré son mot *historique* imprimé en lettres plus voyantes pour donner plus de force et de certitude à son dire, et afin de faire apprécier à sa juste valeur son allégation, nous mettons sous les yeux du lecteur un extrait du 9^e bulletin du prince d'Orange, daté de Tirlemont le 12 août, où il rend compte au roi, son père, de l'affaire de Louvain :

« Le duc de Saxe-Weimar, à la tête d'un corps
» d'armée composé de la 2^{me} division, d'une brigade de cavalerie et de l'artillerie nécessaire,
» quitta *ce matin* (12 août :) à 3 heures ses positions
» près Nethen et les environs, tourna la ville de
» Louvain, et alla se placer sur la route de Louvain
» à Bruxelles, sur la hauteur appelée *Montagne de*
» *fer*. Ce mouvement fut, par lui, aussi habilement
» conçu qu'heureusement exécuté. »

Voilà donc un nouveau fait que Gendebien prétend exactement, rigoureusement historique, qui se trouve officiellement contredit ; ses plus crédules admirateurs seront édifiés sur la sincérité de ses affirmations.

Nous sommes à même de certifier, en outre, l'anecdote suivante :

Le prince d'Orange accompagnait le corps d'armée de Saxe-Weimar ; arrivé au village de Nethen , il remarqua un vieillard à cheveux blancs qui se trouvait sur le pas de la porte de sa ferme , regardant passer les troupes hollandaises ; le prince s'informa de son nom , puis s'en approcha et lui tint ce propos : « Eh bien , M. Mariage , vous ne vous attendiez pas à nous voir sitôt de retour ? »

M. Mariage très grand propriétaire cultivateur se trouvant flatté de l'attention de politesse marquée du prince , l'invita à lui faire l'honneur de se rafraîchir chez lui ; le prince accepta très gracieusement et se trouvait attablé dans la ferme lorsque des officiers d'état-major vinrent lui rendre compte de l'attaque vigoureuse exécutée par les troupes belges et des pertes sensibles éprouvées par son avant-garde à Boutersem.

Quels étaient les projets du général en chef de l'armée ennemie ? Aurait-il continué à diriger en personne le mouvement tournant de Saxe-Weimar ? L'heure avancée dans l'après-midi du 11 à laquelle ce fait se passa pourrait le faire supposer. Ou bien était-il d'intention de rejoindre le gros de son armée dans la soirée ? Nous l'ignorons ; ce qui est positif , c'est que le prince arrêta sur place à Nethen et à Bossut , village très rapproché , la division de

Saxe-Weimar et qu'il rebroussa chemin vers Tirlémont ; on sait qu'il dirigea en personne l'attaque qui eut lieu le lendemain vers 4 à 5 heures du matin.

Cette anecdote vient encore à l'encontre des affirmations si étranges de l'auteur que nous réfutons.

La Belgique ne pouvait comprendre qu'elle ait été battue et cruellement humiliée par un ennemi que des imprudents lui avaient dépeint comme incapable de réparer ses revers de septembre ; elle voulait en connaître les causes ; des accusations surgirent de tous côtés ; elle réclamait la punition des coupables ; mais le gouvernement du roi comprit qu'il avait un plus grand devoir à remplir. Il fallait d'abord calmer nos populations si agitées, tâcher de cicatriser les plaies de la patrie et prendre surtout les mesures nécessaires au maintien de l'indépendance nationale.

La funeste campagne de 10 jours n'avait que trop dévoilé les lacunes, les incohérences et les vices de notre organisation militaire, comme le dit Thonissen en son remarquable travail que nous avons cité ; le nouveau gouvernement mit tous ses soins à y remédier sous la haute direction du roi. Nous n'avons pas à nous occuper des mesures justes et sévères qui furent prises ; contentons-nous de faire connaître qu'à la date du 23 novembre 1831, lors de la pré-

sensation du budget de la guerre, nous avions 87,000 hommes sous les armes ; au mois de juillet 1832 notre effectif s'élevait à 93,000 hommes et trois mois après, une armée de 100,000 hommes demandait la guerre contre la Hollande pour venger un échec immérité.

Voilà ce que sut faire le gouvernement royal dans l'espace de quelques mois.

Mais l'Europe veillait et ne permit pas que deux petits pays fussent cause d'une conflagration qui, par ses événements, aurait pu devenir générale. Elle se chargea des moyens coercitifs à employer contre la Hollande d'abord, puis imposa ses volontés aux deux nations quelques années plus tard, en 1839.

Il règne depuis cette époque la meilleure intelligence entre les deux peuples, une amitié intéressée ; ils veulent conserver leur indépendance et leur autonomie , prêts à sacrifier pour leur défense , et leur dernier sou et leur dernier homme.

Les malheureux événements dont la Belgique fut victime avaient été prévus par nos généraux ; le 31 mars 1831 le général Daine écrivait au régent.....

» Des troubles récents ont nécessité l'envoi à Liège
» de deux bataillons et de deux autres à Bruxelles.....
» Cependant l'ennemi a concentré ses forces en
» une masse compacte ; s'il vient se placer hardiment

» entre l'armée qui se trouve dans la province
» d'Anvers et la mienne, il peut ravitailler Maestricht
» et *nous battre séparément* avant que nous n'ayons
» pu nous joindre, parce que partout il nous sera
» supérieur, et que nous sommes disséminés, dis-
» persés sur une ligne d'opérations trop étendue,
» et qu'il n'y a point encore d'unité ni d'ensemble
» dans nos opérations. »

Telles étaient les appréhensions du général Daine au 31 mars, *nous serons battus séparément!* et cependant malgré ses craintes, se mettant en contradiction avec lui-même, il avait son plan arrêté depuis longtemps, il voulait faire la guerre avec sa seule armée, sans se joindre à Tieken, voulant conserver les coudées franches, a-t-il prétendu; il est vrai que, général malheureux, il a employé cet argument pour justifier sa désobéissance au roi; et le roi, au cœur magnanime a, non seulement pardonné, mais aussi excusé.

Le général Goethals avait les mêmes pressentiments que Daine: « M. le ministre de Faily, » écrivait-il de Namur le 19 juillet. Car, » quelle que soit la vraisemblance qu'il peut y avoir » que nos affaires s'arrangeront sans la guerre, il » est aussi fort possible qu'il en soit autrement; et » devons-nous, pour quelques peines et quelques » millions, compromettre le sort de la patrie ?

» Quant à moi, je ne le pense pas, je pense
» même que ce serait un crime que de ne pas nous
» préparer à la guerre par tous les moyens qui
» sont à notre disposition.

» Il existe, M. le ministre, dans la position de
» nos deux principales armées un défaut capital qui
» sans doute n'est échappé à aucun de nous, mais
» que des intérêts personnels à ménager n'ont pas
» permis de faire ressortir, c'est le trop grand
» éloignement qu'il y a entre l'armée de l'Escaut et
» celle de la Meuse, éloignement qui les empêche-
» rait de se secourir mutuellement, et par consé-
» quent les expose à être écrasées l'une après
» l'autre.

»

» Mais, M. le ministre, il est encore un point
» capital qu'aucune considération ne doit faire né-
» gliger, c'est que ces deux armées doivent être
» commandées en chef par l'un de ses deux géné-
» raux, ou vous exposez l'armée et la patrie à une
» perte certaine. »

Ces cris d'angoisse de nos deux généraux ne furent pas entendus par de Failly; il y a plus encore, le général Tieken donne avis formel au ministre de la guerre, de Failly, dès le 10 juillet, des préparatifs de l'entrée prochaine en campagne de l'armée hol-

landaise avec des détails tellement circonstanciés, que le doute n'est pas permis. Quelles mesures prend le gouvernement du régent ? Aucunes !

Nous transcrivons ici cette lettre du général Tieken :

SCHILDE, le 10 juillet 1831.

Monsieur le Ministre ,

- « J'ai l'honneur de vous adresser un rapport cir-
- » constancié sur les mouvements de l'armée hol-
- » landaise ; il est basé sur des documents certains :
- » 1^o Sur les rapports journaliers du général Clump.
- » 2^o » » » » Niellon.
- » 3^o Sur les rapports d'un grand nombre de déserteurs ennemis parmi lesquels se trouvent plusieurs Belges.
- » 4^o Sur les rapports d'espions que j'ai employés depuis trois à quatre jours.
- » Ce rapport vous convaincra, monsieur le ministre, qu'il est plus que temps de renforcer le
- » corps sous mes ordres.
- » Dans le conseil de ministres, il avait été convenu
- » que la garnison d'Anvers serait composée de 8,000
- » hommes de gardes civiques, et de 2,000 hommes
- » de troupes de ligne. Quant à l'armée sous mes
- » ordres elle devait se composer de 15,000 combattants pourvus d'une artillerie bien servie.

» Voici le résumé des rapports sur les mouvements
» de l'ennemi.

» Les chasseurs sont à Alphen ; j'ai passé devant
» leurs avant-postes qui bordent nos frontières.
» Dans le petit village d'Alphen, il se trouve 15,000
» hommes d'infanterie, deux cents lanciers et une
» batterie d'artillerie légère.

» Trois régiments ayant chacun trois bataillons,
» ont longé nos frontières pour se rendre à Kiel, à
» proximité du camp, où il se trouve environ 12,000
» hommes.

» Les grenadiers et les chasseurs à pied, le régi-
» ment de lanciers et l'artillerie légère ont quitté le
» camp pour faire place à d'autres troupes venues
» de l'intérieur, et se sont rapprochés de nos
» frontières.

» Il paraît que 21,000 hommes de troupes de ligne
» se trouvent en ce moment cantonnées et concen-
» trées entre Gilse et Kiel.

» La garde communale se trouve actuellement
» aux environs de Tilbourg et d'Oosterwyk. Elle a
» pour avant-garde un régiment d'infanterie de
» ligne et un régiment de dragons. Cette avant-garde
» a son cantonnement à Westerbeeze, Dieffen,
» Zilverbeck et Goerle.

»

» J'ajouterai que sur des renseignements puisés
» à des sources certaines, le nombre des batteries
» de l'ennemi est évalué à sept, sans compter les
» batteries d'artillerie à cheval.....

» Comme j'ai intérêt à mettre ma réputation à cou-
» vert, je vous laisse juger, Monsieur le Ministre,
» si des mesures promptes doivent être prises.— *Vous*
» *savez* combien cette réputation m'est chère, et
» *qu'aucune faveur*, quelle qu'elle soit, ne peut
» m'engager à la mettre en balance; ainsi donc j'at-
» tendrai qu'on me fasse parvenir sans délai les ren-
» forts qui m'ont été promis. »

Ce rapport bien explicite, qui ne pouvait laisser subsister le moindre doute, pas plus que les lettres des généraux Daine et Goethals, ne parvint pas à émouvoir le général ministre de la guerre de Failly; Tieken annonçait d'une manière positive l'entrée en campagne imminente de l'armée ennemie qui avait 12 mille hommes à Kiel, 21 mille concentrés entre Gilre et Kiel, la *schutterij* forte de 24 mille hommes; plus un régiment d'infanterie de ligne et un régiment de dragons en avant garde, l'artillerie, les corps de volontaires bien disciplinés, ce qui portait son effectif bien au-delà 60 mille hommes. Quelles mesures prend le gouvernement du régent en présence des dangers de la patrie? Aucunes!!

Nous avons souligné quelques mots dans le rapport de Tieken ; on lui avait donc fait des ouvertures, des promesses, qu'il aurait repoussées ! Mais lesquelles ? Tieken fait entrevoir assez clairement qu'on l'a tenté par l'appât de faveurs ! mais à quelle fin ?

La voie du mystère couvrira peut-être éternellement les actes du gouvernement du régent.

Quant au B^{on} Surlet de Chokier, notre régent, qui passait des revues, affublé de la blouse, portant les épaulettes de général et le shako de la garde civique, ayant des cheveux très longs qui lui descendaient sur le dos, c'était un brave et bon homme ; il est mort depuis longtemps oublié de la Belgique entière.

Les tristes prophéties de nos généraux se réalisèrent : et cependant, que de changements possibles dans les destinées de la patrie si Daine, qui avait reconnu dans la soirée du 7, malgré les succès obtenus à Kermpt, qu'il s'était fourvoyé et que la retraite était urgente, l'avait opérée sans arrêter l'armée pendant plus de quatre heures aux portes de Hasselt, dans la matinée du 8 août ?

L'on n'aura pas oublié que Daine avait reçu le 5 un ordre qui fut contremandé le même jour. Il n'y a pas un soldat ayant fait la guerre qui ne sache que l'ennemi cherche toujours à tromper son adversaire

sur ses intentions ; s'il réussit, les marches et les contre-marches fatigantes s'en suivent ; que de fois Daine se sera trouvé dans ce cas pendant les guerres de la république, du consulat et de l'empire ; ces différents ordres n'avaient pas eu ce résultat cependant, car le quartier général a été continuellement maintenu à Hasselt. L'armée ne fit qu'une seule et unique marche sur Houthalen, à une lieue de son campement, où elle rentra le soir après avoir eu une rencontre heureuse, sans importance, avec la division Cort-Heyligers ; elle n'eut donc à faire ni marches ni contre-marches fatigantes qui souvent désorganisent et démoralisent les régiments¹, et quitta son campement le 7 pour ne faire en cette journée que 13. ⁵ milles de chemin, deux fortes lieues de Brabant, en marchant par Hasselt sur Kermpt.

Si Daine continuait sa retraite en traversant Hasselt le 8, à 3 heures du matin, au lieu de laisser son armée se désorganiser complètement pendant un repos inexplicable et injustifiable de plus de quatre heures, il rejoignait intact les 5000 hommes de Wusten à Tongres avant que celui-ci n'eût abandonné le poste qui lui était confié ; renforcé de ces 5000 hommes, dont deux batteries complètes d'artillerie et un escadron de cuirassiers, il ralliait la petite armée du roi ; et si le roi avait eu à Louvain

une armée plus que double en effectif de celle qui sut tenir si haut et si ferme l'honneur du drapeau?

Mais arrêtons-nous devant des suppositions, l'on se nourrit parfois de folles espérances, car l'armée hollandaise aurait encore été d'une supériorité numérique considérable et elle était très bien disciplinée et très bien commandée. Et cependant, l'ordre, la discipline et la solidité que la présence du roi inspira à nos troupes, nous donnent la certitude que nous n'aurions pas été réduits à devoir accepter toutes les exigences d'un ennemi qui nous avait repoussé, mais n'était pas parvenu à nous abattre complètement.

Plus de 40 années se sont écoulées depuis les événements que nous racontons, ils sont, cependant, présents en notre esprit comme s'ils ne dataient que de hier. Nous soumettons notre récit à l'appréciation, à la critique de nos contemporains de l'époque, aux observations de nos compagnons survivants et nous sommes assurés qu'ils reconnaîtront l'exactitude pleine et entière de nos affirmations, qui sont toutes basées sur la réalité des faits, la vérité historique et les documents officiels.

SUPPLÉMENT.

Les bulletins de l'armée du prince d'Orange ont paru dans plusieurs relations. Nous en donnerons néanmoins un résumé pour faire connaître la marche lente et calculée des troupes.

PREMIER BULLETIN.

Quartier-général de Baerle-Hertog, 3 août 1831.

Le prince annonce avoir franchi les frontières le 2 ; la première division a poussé ses avant-postes à Sondereygen ; un combat a eu lieu auprès de cet endroit, on s'est également battu à Raevens. La seconde division occupe Poppel et Weelde.

DEUXIÈME BULLETIN.

Quartier-général de Turnhout, 3 août 1831 au soir.

Il informe le roi qu'il s'est porté le 3 sur Turnhout en 3 colonnes, qu'il rencontra Niellon en deçà de Raevens, qu'il le repoussa sur Turnhout, qu'il a ensuite occupé cette position ayant été abandonnée par les troupes belges.

Observations. — Le général Niellon n'avait pas 3,000 hommes à opposer à toute l'armée du prince ; ayant résisté pendant deux jours, il ne se retira qu'après s'être vaillamment

comporté et lorsqu'il s'est vu débordé par une division sur sa droite et par une seconde sur sa gauche.

TROISIÈME BULLETIN.

Quartier-général de Turnhout, 4 août 1831.

Le Quartier-général est resté à Turnhout. La deuxième division s'est dirigée sur Gheel pour y passer la nuit. La troisième division doit occuper Moll dans la journée du 4. La première division a gardé sa position à Vosselaere à 4 milles de Turnhout.

QUATRIÈME BULLETIN.

Quartier-général de Gheel, 5 août 1831.

L'armée a exécuté un mouvement en avant très avantageux. Saxe-Weimar, 2^e division, a occupé Diest. La 1^{re} division occupe Gheel. La 3^e, Lieutenant-général Meyer, a quitté Moll pour s'avancer sur Beeringen et rencontra à Oostham, des troupes belges qu'elle repoussa; une seconde rencontre eut lieu aux environs de Beeringen; le général Meyer remporta un succès et fit plusieurs prisonniers. Le corps des chasseurs volontaires de Leyde s'est très bien comporté.

L'armée entière se reposera demain 6 dans ses positions.

Observations. — Le général Meyer, annonce par son rapport du 5, avoir rencontré des forces considérables aux environs de Beeringen; il a capturé un sergent et quatre hommes; il a eu un étudiant tué et deux blessés. Il se trompe sur la force ennemie qu'il est parvenu à faire reculer, elle ne se composait que d'un seul et unique bataillon.

CINQUIÈME BULLETIN, COMPLET.

Quartier-général de Diest, 7 août 1831.

J'ai l'honneur d'informer Votre Majesté que j'ai établi ce matin mon quartier-général ici.

La 2^e division s'est portée en avant et a pris position à St. Trond.

La 3^e division a pris position à Herck, à moitié chemin de Diest à Hasselt.

Le corps d'armée du lieutenant-général Cort-Heiligers est cantonné à Heusden.

D'après différents rapports de ce général, les gardes communales doivent s'être distinguées par un courage digne des plus grands éloges dans chacun des combats qui ont eu lieu.

Observations. — Le final du bulletin doit être considéré comme un simple acte de courtoisie du prince envers la schutterij qui représentait la nation hollandaise armée ; le prince savait parfaitement le 7 que Daine ne poursuivait pas l'avantage qu'il avait obtenu le 6 sur le corps d'armée du général Cort-Heiligers. Il savait que la schutterij pouvait s'être distinguée en son premier engagement, d'après l'appréciation de son général, il ne s'exposait donc pas à être contredit ; cependant le combat avait duré toute la journée et Cort-Heiligers avait agi avec tenacité dans l'espoir de procurer un succès à sa schutterij ; mais toutes ses espérances s'étaient évanouies devant la bravoure de deux de nos bataillons, celui de Lecharlier et celui du major Patoux, qui, seuls, avaient soutenu le choc ; toutefois, Lecharlier ayant brûlé sa dernière cartouche dut se replier et Cort-Heiligers se lança en avant espérant pouvoir s'emparer de nos pièces d'artillerie qui se trouvaient sous les ordres du lieutenant Fonsny ; Daine consentit

enfin , sur les instances du colonel van Damme , à détacher quelques forces sur le flanc de l'attaque ; Lecharlier se voyant secouru reprit l'offensif , deux compagnies du major Patoux le suivirent et l'ennemi fut repoussé dans le village de Houthalen ; après cet incident le combat cessa ; ce ne fut que vers le soir que nos troupes furieuses de voir s'y allumer des incendies se précipitèrent dans ce village et enlevèrent un peloton d'infanterie.

Daine est resté toute la journée spectateur immobile du combat , en bataille sur la droite de Zonhoven , vers Genck ; si seulement il avait permis à ses troupes de marcher en avant , l'instinct militaire des différents chefs et du soldat eut suffi pour culbuter la division Cort-Heiligers , composée de gardes communales et de 600 hommes de l'armée régulière , elle nous était de tout point inférieure ; sa défaite eut été aussi désastreuse pour l'armée du prince , que le fut pour nous , 36 heures après , la déroute préparée de l'armée de la Meuse. Daine , qui voulait conserver les coudées franches , pouvait d'autant mieux user de sa liberté d'action , qu'il avait l'ordre d'attaquer et de détruire , si c'était possible , le corps d'armée tenu en échec par 2 de ses bataillons , le contre-ordre de marche ne lui ayant été remis , prétend-il , que fort tard ; non seulement il s'abstient , mais il expose à être prise par l'ennemi une partie de son artillerie et deux bataillons à être écrasés ; les supplications , les instances des officiers ne manquèrent pas ; mais les influences qui le dominaient ne lui permirent pas de profiter de la chance heureuse qui se présentait ; elles le paralysaient complètement et l'audace de sa jeunesse lui fit défaut. Le lendemain à Kermpt il agit de même ; il savait devoir y rencontrer l'ennemi , il n'engage que son avant-garde qui obtient un succès éclatant , lui reste tranquillement à table pendant le combat , puis il ordonne la

retraite qui s'opère comme s'il avait voulu, de propos délibéré, laisser se produire l'obligation pour lui de mettre bas les armes.

Le rapport de Daine sur l'affaire du 6, dit :

« Le 7, de bonne heure, voulant avoir des nouvelles de
» l'ennemi, j'envoyai une forte reconnaissance d'infanterie et
» de cavalerie dans la direction de Houthalen sous les
» ordres de mon aide-de-camp Capiaumout ; cet officier
» s'assura de la retraite et atteignit l'ennemi près de Zolder ;
» il était en désordre, se dirigeant sur Beeringen et Diest.
» Les chemins étaient jonchés de morts et de bagages ; la
» terreur était dans ses rangs. »

S'il en était ainsi, pourquoi, ne pas achever sa déroute et rejoindre ensuite Tieken ? Son rapport sur la journée du 7 est également celui d'un général victorieux.

SIXIÈME BULLETIN.

Quartier-général de Curingen, le 8 août 1831.
à 8 heures du soir.

Ce bulletin annonce la déroute de Daine, la prise de quelques pièces de canon, de caissons, de chevaux et d'objets d'équipements sortis du magasin de Hasselt. Le prince reconnaît que le 7, à l'affaire de Kermpt, ses troupes furent refoulées au-delà de Berbroeck, il croit avoir repoussé Daine par la force des armes, l'ayant pris en flanc à la suite de ses combinaisons stratégiques ; il reconnaît également avoir mis son armée en bataille devant Curange (Curingen), nous n'y avons qu'un seul et unique bataillon, celui Lecharlier, chargé de couvrir la retraite ; sa bonne contenance fit croire au prince qu'il allait avoir à combattre toute l'armée de la Meuse. Le prince annonce encore que son quartier général

sera établi le 9 à Hasselt et fait connaître le mouvement de ses troupes aux environs de la ville.

Observations. — S. A. R. se trompe. L'armée de la Meuse ne fut pas repoussée, les ordres de Daine déterminèrent seuls le mouvement de retraite dans la nuit du 7 août. *Note de Thonissen.*

SEPTIÈME BULLETIN.

Quartier-général de St-Trond, 10 août 1841.

Le prince rend compte au roi de l'occupation de Tongres, le 9, par une partie de la garnison de Maestricht, infanterie, cavalerie et artillerie, général-major van Boecop.

La 1^{re} division se réunit à Diest.

La 2^e s'avance de St-Trond vers Tirlemont, général Saxe-Weimar.

La 3^e occupe St-Trond et la 4^{me} occupe Hasselt.

La cavalerie légère se trouve établie entre St-Trond et Tirlemont.

La grosse cavalerie et l'artillerie de réserve sont à Looz.

HUITIÈME BULLETIN COMPLET.

Quartier-général de Tirlemont, 11 août 1831.

J'ai l'honneur d'annoncer à Votre Majesté que j'ai établi aujourd'hui mon quartier-général à Tirlemont, qui est occupé par la 2^e brigade de la 3^e division.

La 1^{re} brigade, 3^e division est à Cumptich, et une forte avant-garde à Boutersem.

La 2^e division, qui est à Bossut et dans les environs, surveille les routes de Namur et Wavre à Louvain.

La 1^{re} division est à mon aile droite et occupe Saint-Jooris-Winghe et les environs. Ce rassemblement *de toutes les*

forces de l'armée a pour but de tenter demain une attaque sur Louvain.

L'avant-garde a été aux prises avec l'ennemi à Boutersem.

L'affaire était en elle-même de peu d'importance ; mais nous avons à déplorer la perte du lieutenant-colonel Valkenburg, qui commandait les chasseurs de Groningue. Il trouva là une mort glorieuse.

Observations. — Nous avons mentionné en détail le combat de Boutersem. Voici comment en rend compte l'officier supérieur en retraite P. A. Huybrecht :

» A la hauteur de Lovenjoul, l'avant-garde s'engagea avec
» celle de l'ennemi, qui fut repoussée jusque sur les hauteurs
» qui dominant Boutersem, du côté de Tirlemont. Cet engagement fort vif dura jusqu'au soir, sans que l'ennemi tentât
» un effort pour soutenir son avant-garde.

» Le 12^e régiment se distingua particulièrement en
» cette journée ; il perdit deux cent cinquante hommes, en
» tués et blessés, sur un effectif de douze cents. Plusieurs chasseurs éclaireurs de Bruxelles (les Chasteler)
» prirent part à cette affaire et s'y firent remarquer.

Nous ne sommes donc pas seul à affirmer que nos troupes dépassèrent Boutersem, car les hauteurs qui dominant Boutersem, du côté de Tirlemont, se trouvent au-delà de Roosbeek.

Les chasseurs-éclaireurs de Bruxelles faisaient partie de la brigade de L'Escaille.

NEUVIÈME BULLETIN.

Quartier-général de Tirlemont, 12 août 1831,
9 heures du soir.

Le prince d'Orange rend compte de l'avantage qu'il vient

de remporter sur l'armée commandée par Tieken de Terhove. Le prince Léopold se trouvait à l'affaire. Les troupes ennemies ont été repoussées de toutes les positions où nous sommes venus les attaquer ; il avait des forces considérables, dit-il, et nous les avons forcées à se retirer dans Louvain et sous le canon de la ville ¹.

Nous trouvâmes ce matin l'ennemi près de Boutersem, évacué la veille au soir, devant ses forces supérieures.

Le duc de Saxe-Weimar a quitté, ce matin (12 août) à trois heures, ses positions près Nethen et ses environs, tourna la ville de Louvain et alla se placer sur la route de Louvain à Bruxelles sur la hauteur appelée Montagne de fer. Il doit avoir été aux prises avec l'ennemi, car j'entendais le feu de son corps d'armée de l'autre côté de la ville. Je n'ai pas reçu à ce sujet d'informations ultérieures.

Observations. — L'ennemi résista longtemps, dit le prince ; c'est la vérité ; mais S. A. R. se trompe en nous donnant des forces considérables comparativement aux siennes, car nous nous trouvions dans la proportion de 1 contre 4. Le prince n'annonce la capture d'aucun trophée militaire.

Louvain est une ville ouverte et non pas une forteresse, nous n'avons donc pu nous retirer sous le canon de la place.

Un auteur renommé, Th. Juste, donne la relation suivante :

« Le 12 août, dès quatre heures du matin, les Hollandais
» marchèrent en avant, entourèrent en quelque sorte la
» petite armée belge, s'emparèrent de la route de Bruxelles
» et poussèrent leurs vedettes jusqu'à Cortenberg et
» Tervueren. Obligés de céder au nombre, les Belges se retirèrent
» lentement vers Louvain, car ils mirent sept heures
» à faire deux lieues de chemin. »

¹ Huybrecht assigne à notre armée combattant sous Louvain, 12,000 hommes, dont 2,000 gardes civiques.

DIXIÈME BULLETIN.

Louvain , 13 août 1831 à 3 heures de l'après-midi.

Le prince est entré à Louvain à la tête de son état-major. La ville était occupée depuis midi par une brigade de la 3^e division. Le prince a rencontré entre Tirlemont et Louvain l'envoyé de France comte Belliard et le général Lawoëstine , qui commande l'avant-garde de l'armée française ; il a été convenu que le prince commencerait le 14 son mouvement rétrograde vers les frontières du Brabant septentrional. Il est déterminé à faire abandonner Louvain , demain 14 , à 10 heures du matin.

ONZIÈME BULLETIN.

Quartier-général de Tirlemont , 15 août 1831.

J'ai l'honneur d'informer Votre Majesté que nous avons continué aujourd'hui notre marche rétrograde.

Puis vient la désignation de séjour des différents corps ; la convention intervenue , entre le prince et le maréchal Gérard , afin d'éviter le contact des deux armées.

DOUZIÈME BULLETIN.

Quartier-général de Saint-Trond , 16 août 1831.

Le prince s'est rencontré à Tirlemont avec le maréchal Gérard , il se loue des procédés honnêtes du chef de l'armée française. La division Bulot occupe la ville. Les volontaires belges y avaient pénétré de toutes parts avant l'occupation par les Français et l'avaient menacée de pillage!!!

Observations. — On ne s'explique pas une telle allégation ; la ville de Tirlemont étant occupée militairement par l'armée

hollandaise, comment nos volontaires auraient-ils pu mettre à exécution leurs menaces de pillage? et pourquoi auraient-ils porté le ravage et la désolation dans une de nos cités?

Nous avons simplement repris le bétail qui nous avait été enlevé par le pillage, et les gardes hollandaises eurent la sage prudence de ne pas s'y opposer. S. A. R. a été induite en erreur.

Le prince a bien fait de ne pas ordonner le départ de sa troupe avant la prise de possession de la ville par une division française, car la rage de nos soldats était telle que les officiers n'auraient pu les empêcher de l'attaquer dans sa retraite vers St-Trond. Le prince aurait acquis la preuve sanglante que notre armée de la Meuse n'était pas tout-à-fait dissoute, ainsi qu'il l'avait annoncé au roi son père en son 7^{me} bulletin et dans sa proclamation à l'armée datée de Louvain, le 13 août à 3 heures de l'après-midi.

TREIZIÈME BULLETIN.

Quartier-général de Hasselt, 17 août 1831.

Le prince d'Orange annonce au roi que son quartier-général est établi à Hasselt, qu'il se propose de donner un jour de repos à la 3^e division et qu'il établira le 19 août, son quartier-général à Eindhoven.

QUATORZIÈME ET DERNIER BULLETIN.

Quartier-général de Eindhoven, 20 août 1831.

Toutes les troupes sont retournées en ce jour dans le Brabant septentrional.

La lutte armée était terminée, la diplomatie allait à son tour recommencer la sienne. Le sort des armes avait été favorable à la Hollande; nous croyons par contre que la Belgique, combattant dans une disproportion énorme, peut revendiquer pour Elle l'honneur des armes qu'elle a sauvé heureusement dans toutes les rencontres, notamment à Raevelds, à Houthalen, à Kermpt, à Boutersem et le lendemain sous Louvain, où une poignée d'hommes entourés par une puissante armée, ne céda le terrain que pas-à-pas et mit 7 heures pour reculer de deux lieues.

A Daine seul, ou plutôt aux influences néfastes qui l'entouraient, incombent les suites désastreuses du retard qu'il mit à traverser la ville de Hasselt pendant sa retraite. La Belgique est en droit d'en repudier la responsabilité.

ERRATA.

Page 11	ligne 14,	ont	<i>lisez :</i>	eussent
» 16	» 2,	publiés	»	publics
» 18	» 12,	avaient	»	avait
» 20	» 19,	soidisant	»	soi-disant
» 20	» 23,	universiés	»	universités
» 21	» 2 et 8,	administrateurs	»	administrations
» 22	» 15 et 16,	9.600 se trouvait	»	9.600 hommes étaient op-
		opposé.		posés
» 27	» 16 et 17,	momentané	»	momentanée
» 29	» 13,	armées	»	armés
» 33	» 2,	d'emporter	»	d'en porter
» 38	» 8,	se passe-t-il	»	se passa-t-il
» 40	» 6,	indiqué	»	indigné
» 51	» 11,	l'ennemie	»	l'ennemi
» 53	» 21,	consistés	»	consisté
» 54	» 16,	n'est un	»	n'est pas un
» 78	» 8,	ne gardant pas	»	se gardant par
» 83	» 12,	Pallenberge	»	Pellenberg
» 137	» 10,	homme,	»	hommes

